



adapei 33

RAPPORT ANNUEL 2025



SOMMAIRE

I

**Édito de la Présidente
et Présidente adjointe p.4**

II

Qui sommes-nous ? p.7

- Construisons demain, tous ensemble ! p. 7
- Faire bouger les lignes, c'est plus qu'un objectif...
c'est notre mission ! p. 8
- Les valeurs qui nous rassemblent et nous engagent..... p. 8
- La triple expertise..... p. 9

III

Rapport d'activité p.15

- Introduction p. 19
- Les éléments globaux d'activité p. 20
- L'Action associative p. 24
- 20 faits marquants de l'année 2025 p. 26
- Bilan CPOM au 31/12/2025 p. 48

IV

Rapport financier p. 54

- Les résultats comptables p. 58
- Les résultats administratifs p. 59
- Les résultats du secteur contrôlé p. 60
- Les résultats du secteur propre p. 62
- Les investissements et la trésorerie..... p. 66
- Synthèse financière..... p. 67

V

Rapport d'orientation p. 68

- Cap 2026, au cœur de notre projet associatif 2024-2028 :
Agir ensemble pour construire l'Adapei de demain p. 70



Nathalie Remy
Présidente



Laure Ammirati
Présidente adjointe

Chères personnes accueillies,
Chères familles,
Chers professionnels,

Nous sommes tous portés par une conviction simple, sincère et profondément humaine : chaque personne en situation de handicap a le droit de pouvoir vivre entourée, d'être respectée, écoutée et accompagnée tout au long de sa vie.

C'est ce qui nous rassemble depuis 68 ans.

Et un mot a pris tout son sens en 2025 :

SOLIDARITÉ

Si nous avons pu traverser cette période de mutation, marquée en début d'année 2025 par le départ de la directrice générale, une phase d'interim rigoureuse et tout en continuité dans la qualité de l'accompagnement des personnes, le renouvellement du Conseil d'administration, la réorganisation des services de la direction générale puis l'arrivée de notre nouveau Directeur général, Nicolas Sabatini en octobre, c'est grâce à vous tous.

Aux personnes accompagnées :

Vous êtes le moteur de notre action. Vos aspirations et besoins nous rappellent chaque jour pourquoi nous nous battons. Nous saluons votre participation toujours plus active à la vie de nos instances (CVS, Conseil associatif, Comité d'éthique, future commission vieillissement...). Cette association est la vôtre et votre confiance nous honore.

2025 sous le signe de la solidarité

Aux équipes de professionnels :

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude pour votre professionnalisme et votre capacité d'adaptation.

Malgré les réorganisations de la direction générale et un contexte budgétaire incertain, vous avez maintenu la qualité de l'accompagnement avec une abnégation remarquable.

Aux bénévoles et administrateurs :

Votre rôle a été essentiel et votre engagement n'a jamais faibli. Le renouvellement de notre Conseil d'administration a apporté une énergie nouvelle qui, conjuguée à la fidélité de ses membres historiques, a permis de piloter l'association dans la continuité avec une vision claire et partagée.

Aux familles et amis de l'association :

Dans les moments de transition et de tension budgétaire, votre présence à nos côtés et votre confiance renouvelée ont été un soutien précieux pour avancer.

Cette cohésion nous a permis de progresser autour des 4 axes stratégiques que nous nous étions fixés :

1. Autour de la triple expertise :

L'adaptation de nos instances
à un environnement qui évolue

Une réorganisation pensée pour être plus agile et plus proche des besoins du terrain

pour répondre aux besoins des personnes accueillies : Nouvel organigramme de la gouvernance associative et de la direction générale ; Structuration de l'action associative et du secrétariat de l'association ; Réorganisation de la campagne d'adhésion ; nouveau comité de rédaction de la newsletter mensuelle...

Le conseil associatif grâce à une expertise croisée, est devenu le poulx de l'association, un laboratoire d'idées et un garde-fou sur lequel s'appuie le Conseil d'administration pour assurer la pérennité, la modernité et l'éthique de l'association. C'est là que se construit la cohérence entre les valeurs affichées et la réalité vécue.

2. Sur la trajectoire financière :

Le retour à l'équilibre financier

Après plusieurs exercices déficitaires qui ont pesé sur nos réflexions, ce résultat positif n'est pas le fruit du hasard. Il est le produit d'une gestion rigoureuse, de choix courageux et d'un engagement collectif sans faille, tout au long de l'échelle du terrain à la direction générale.

Nous ne devons pas nous le cacher : l'exercice s'est déroulé dans un contexte budgétaire extrêmement tendu avec des financements qui peinent à suivre l'évolution des besoins.

Retrouver cette santé financière n'est pas une fin en soi, c'est un moyen, celui de garantir la pérennité de nos actions et de sécuriser l'accompagnement des personnes que nous accueillons. Parce que l'amélioration du cadre de vie des personnes accompagnées ne peut attendre, nous avons maintenu le cap de nos investissements structurants (lancement de la

construction de la nouvelle MAS de Biganos, dépôt du permis de construire de l'internat de l'IME du Médoc...). Pour 2026, nous ne devons pas relâcher nos efforts.

3. Se rassembler autour de la Bientraitance

avec la poursuite des travaux de la commission Bientraitance pour développer une culture commune autour d'une valeur partagée par tous et non négociable.

4. Le développement des offres de parcours adaptées,

notamment auprès des jeunes adultes et des personnes vieillissantes, constitue un enjeu de société prioritaire qui exige une continuité d'action et une adaptation constante de nos pratiques sur le long terme. Exemple d'un nouveau dispositif mis en place en 2025 et unique en Gironde : l'équipe mobile Personnes Handicapées Vieillissantes (PHV 33).

Le chantier se poursuivra en 2026.

Au travers de ce rapport d'activité 2025 qui est bien plus qu'un document administratif, nous vous invitons à découvrir la richesse des actions conduites tout au long de l'année. Vous constaterez que l'innovation et l'engagement de terrain n'ont jamais cessé de foisonner !

Merci à toutes et tous pour votre engagement. C'est ensemble, et seulement ensemble, que nous continuerons de bâtir l'avenir et de progresser.



II | Qui sommes-nous ?

L'Adapei 33 est une association de parents, fondée en 1958.

Elle accompagne au quotidien plus de 3 300 personnes en situation de handicap intellectuel, psychique ou avec autisme.

Autour d'elles, l'Adapei 33 fédère les énergies des parents, amis, et professionnels pour bâtir et coordonner, avec ses partenaires, un parcours personnalisé pour chaque personne accueillie, en proposant des réponses adaptées, de la petite enfance à l'âge adulte.

L'Adapei 33 est un acteur de l'économie sociale et solidaire et un acteur de santé, sur les enjeux du secteur : inclusion, éducation, scolarisation, professionnalisation, accessibilité, participation, citoyenneté, vieillissement...

Fidèle à ses valeurs, son projet associatif est porteur d'actions innovantes et responsables qui s'inscrivent dans la réalité économique et sociale de notre pays, et dans le cadre fixé par les politiques publiques.

Affiliée à l'Unapei, reconnue d'utilité publique, l'Adapei 33 contribue à un mouvement parental fort, le principal mouvement associatif français.

Construisons demain, tous ensemble !

Pour une société inclusive où chacun demeure acteur de son projet de vie, avec un accompagnement adapté qui favorise la capacité de choisir et d'agir.



3 142

Personnes
accompagnées



10 500

Proches
concernés



1 300

Professionnels



557

Adhérents
en 2025

II | Qui sommes-nous ?

Faire bouger les lignes, c'est plus qu'un objectif... c'est notre mission !

Accompagner, c'est s'engager pour chaque parcours de vie

- **Sécuriser et fluidifier les parcours** pour que chaque personne puisse avancer sereinement à chaque étape de sa vie.
- **Innover et oser des solutions nouvelles**, pour répondre concrètement aux besoins et aux envies des personnes accompagnées.
- **Diversifier nos actions** pour favoriser le bien-être, l'autonomie et le mieux-vivre.
- **Épauler les familles** avec écoute, guidance parentale, soutien aux aidants et pair-aidance, pour avancer ensemble et ne jamais rester seuls.

Une personne accompagnée, un citoyen à part entière

- **Faire vivre la citoyenneté** des personnes en situation de handicap : droits, responsabilités, voix à faire entendre.
- **Militer, revendiquer, agir** : défendre leurs intérêts, changer les mentalités, briser les stéréotypes.
- **Donner le pouvoir de choisir et d'agir**, pour que chacun soit acteur de sa vie, de ses décisions, de son avenir.

Construire une inclusion réelle, choisie et sécurisée

- **Faire du handicap une force**, pour dépasser les préjugés et ouvrir les portes de l'école, de l'emploi, du logement, des soins, de la culture.
- **Assurer la cohérence des parcours** d'inclusion, en respectant les projets de vie et les rythmes de chacun.
- **Favoriser le choix et garantir le droit au retour**, pour que l'inclusion soit un droit, jamais une obligation.

Les valeurs qui nous rassemblent et nous engagent

SOLIDARITÉ

Favoriser l'entraide et le partage pour faciliter le vivre-ensemble.

RESPECT

Respecter les différences et prêter une écoute attentive pour répondre aux besoins de chacun.

HUMANISME

Affirmer la valeur, la dignité et l'autonomie de chaque individu, le droit à la liberté de penser et d'agir.

La triple expertise

1. Les familles

Les membres du Bureau et du Conseil d'Administration



Nathalie Remy

Présidente



Laure Ammirati

Présidente adjointe
Responsable Section
locale Sud-Gironde



Laurent Roger

Secrétaire



Arnaud Peyrelongue

Trésorier



Nadège Thiercelin

Vice-Présidente
Responsable
Section locale
Haute-Gironde /
Libournais



Magali Bordes

Vice-Présidente
Responsable
Section locale
Métropole



Julie Millot

Vice-Présidente
Responsable
Section locale
Bassin d'Arcachon
et Val de l'Eyre



Claudie Delas

Vice-Présidente
Responsable
Section locale
Médoc

Les membres du Conseil d'administration

- Laure Ammirati
- Françoise Bages
- Claudine Bardou
- Philippe Béguerie
- Hugues Bénédicti
- Benoît Berthe
- Magali Bordes
- Hugues Chaperon
- Claudie Delas
- Bruno Duplantier
- Norbert Dupré
- Corinne Fouret
- Linda Kooistra
- Jean-Christophe Loste
- Jean-Pierre Marzin
- Julie Millot
- François Neuville
- Marie-Laure Paulais
- Arnaud Peyrelongue
- Nathalie Remy
- Laurent Roger
- Nadège Thiercelin

II | Qui sommes-nous ?

Les Délégués à l'Action Associative (DAA)

Métropole

Responsable - Magali Bordes

☎ 06 10 33 09 75

magali.bordes@adapei33.com

FAM Bègles

Claudine Bardou

☎ 06 18 02 80 98

claudine.bardou@adapei33.com

Nathalie Jeanne (Accueil de jour)

☎ 06 98 42 24 77

nathalie.jeanne@adapei33.com

FO-FAM St Michel de Rieufret

Dominique Dedieu

☎ 06 72 74 85 45

dominique.dedieu@adapei33.com

IME Alouette / Sessad Métropole

Corinne Fouret

☎ 06 27 07 61 06

corinne.fouret@adapei33.com

ESAT Pessac Alouette

Françoise Bages

☎ 06 79 96 37 07

francoise.bages@adapei33.com

ESAT Pessac Magellan

Xavier Malbeau

☎ 06 89 88 46 43

xavier.malbeau@adapei33.com

ESAT Blanquefort

Joël Launay

☎ 06 04 53 44 00

joel.launay@adapei33.com

FO-FH Cestas

Dominique Amoros

☎ 06 77 77 75 06

dominique.amoros@adapei33.com

Sylvie Courrouyan

☎ 06 03 02 45 27

sylvie.courrouyan@adapei33.com

UH Blanquefort

Claudie Delas

☎ 06 80 60 81 04

claudie.delas@adapei33.com

FO FH Martignas-sur-Jalle

Patrick Charaux

☎ 06 78 07 06 50

pcharaux@icloud.com

CAP de Bordeaux

Nadine Barrier

☎ 06 81 45 97 26

nadine.barrier@adapei33.com

Médoc

Responsable - Claudie Delas

☎ 06 80 60 81 04

claudie.delas@adapei33.com

IME - Sessad Médoc

Sandrine Binjamin-Lauga

☎ 06 64 29 16 75

sandrine.binjaminlauga@adapei33.com

ESAT Villambis

Christian De Valady

☎ 06 24 08 78 71

christian.devalady@adapei33.com

Bassin d'Arcachon

Responsable - Julie Millot

☎ 06 20 59 54 59

julie.millot@adapei33.com

IME Taussat - Sessad

Marie-Laure Paulais

☎ 06 09 40 77 78

marielaure.paulais@adapei33.com

Sessad Autisme / UEMA

Anne-Laure Jaffre

☎ 06 84 21 23 39

annelaure.jaffre@adapei33.com

Linda Kooistra

☎ 07 61 37 54 19

linda.kooistra@adapei33.com

ESAT Audenge

Carole Combaud

☎ 06 75 09 54 66

carole.combaud@adapei33.com

MAS Biganos

Nicole Arcas

☎ 06 70 11 58 35

nicole.arcas@adapei33.com

FH Gujan-Mestras

Marie-Francoise Duris

☎ 06 67 20 35 29

cmf.duris@gmail.com

FO-FAM Gujan-Mestras

Christine Vasquez

☎ 06 67 20 35 29

jean-luc.vasquez@wanadoo.fr

Haute-Gironde/Libournais

Responsable - Nadège Thiercelin

☎ 06 68 27 66 03

nadege.thiercelin@adapei33.com

IME Blaye

Stéphanie Rohmer

☎ 06 26 57 27 57

stephanie.rohmer@adapei33.com

ESAT/STP Braud et Saint-Louis

ESAT-LF Saint-Denis de Pile

Marie-Christine Birot

☎ 06 78 19 68 05

mariechristine.birotd@adapei33.com

UH Blaye

Jean-Marc Seraffon

☎ 06 13 08 78 61

jeanmarc.seraffon@adapei33.com

MAS Saint-Denis de Pile

Vanessa Palluaud

☎ 06 70 35 45 51

adapei.hautegironde33@gmail.com

Sud-Gironde

Responsable - Laure Ammirati

☎ 06 82 32 97 93

laure.ammirati@adapei33.com

IME Lamothe-Landerron

Sylvie Dulaurans

☎ 06 09 92 05 59

sylvie.dulaurans@adapei33.com

IME Saint-Macaire

Sessad Sud-Gironde

Laure Ammirati

☎ 06 82 32 97 93

laure.ammirati@adapei33.com

FO La Réole et Saint-Hilaire

Pascal Darthial

☎ 06 43 51 98 35

pascal.darthial@adapei33.com

ESAT Mongauzy

Roselyne Lexteriaque

☎ 06 13 73 19 20

roselyne.lexteriaque@adapei33.com

2. Les professionnels

Le Comité de direction



Nicolas Sabatini

Directeur général



Matthieu Audoire

Directeur
des Ressources Humaines,
qualité et soins



Grégoire Plainecassagne

Directeur des finances,
systèmes d'information,
patrimoine et partenariats



Marjorie Chabot

Directrice
de l'offre de service
et des établissements

Les directions d'établissements et services

Bassin / Médoc

IME Médoc

Wahid Touahria - Directeur par interim
Directeur adjoint en cours de recrutement

IME Taussat - Sessad Bassin d'Arcachon - Sessad Autisme - UEMA Arcachon

Jean-Bernard Toniatti - Directeur
Nathalie André - Directrice adjointe
Delphine Haurie-Campos - Directrice adjointe

FH / FO-FAM Gujan-Mestras

Aude Couturier - Directrice
Nicolas Voukassovitch - Directeur adjoint

MAS Biganos

Marion Waterlot - Directrice
Gaston Gonder - Directeur adjoint

ESAT/STP Villambis

Déborah Ouvrard - Directrice
Céline Brun - Adjointe technique

ESAT/STP Audenge / EA Bassin d'Arcachon

Annouck Gréchez - Directrice
Thierry Dumora - Directeur technique

Libournais/ Blayais

IME Blaye

David Chartier - Directeur
Mathilde Lefebvre - Directrice adjointe

ESAT/ STP Braud et Saint-Louis / UH Blaye

Marta Garrido Arcas - Directrice
Lionel Drots - Directeur adjoint

ESAT Braud et Saint-Louis / EA Blayais

Christophe Rebourgeard - Directeur technique

ESAT Saint-Denis de Pile / EA Libournais

LF Le Haut-Mexant

Remy Populus - Directeur
Ludovic Dousdebès - Directeur technique

MAS Saint-Denis de Pile

Wahid Touahria - Directeur
Géraldine Billy - Directrice adjointe

Samsah TSA Haute-Gironde

Sophie Saint-Laurent - Directrice

II | Qui sommes-nous ?

Sud-Gironde

IME Lamothe-Landerron

Virginie Hesse-Husson - Directrice
Claire Milon - Directrice adjointe

IME Saint-Macaire / Sessad Sud-Gironde DAR Léogeats

Virginie Hesse-Husson - Directrice
Frédéric Beaubiat - Chef de service

FO-FAM Saint-Michel de Rieufret

Cyril Bellocq - Directeur par interim

FO La Réole / ESAT Mongauzy / STP-AJ La Réole

Raphaëlle Pister - Directrice
Amélie Dupas - Directrice adjointe

ESAT Mongauzy

Laurence Issartier - Adjointe technique

Métropole

FAM Bègles

Valérie Doyle - Directrice
Coraline Boudet - Directrice adjointe

IME Alouette / Sessad Métropole

Delphine Saint-Hubert - Directrice
Nathalie Bourgaux - Directrice adjointe

UEMA Bordeaux

Delphine Saint-Hubert - Directrice
Delphine Haurie-Campos - Directrice adjointe

ESAT Pessac Alouette

Stéphane Gardes - Directeur
Carole Pallas - Directrice technique

ESAT Pessac Magellan

Laëtitia Sallefranque - Directrice
Carole Pallas - Directrice technique

ESAT Blanquefort / EA Métropole

Eric Moll - Directeur
Martin Torrès Ronda - Directeur technique
Allison Plait - Adjointe technique

CAP de Bordeaux / STP Métropole

Stéphane Gardes - Directeur par interim

FO-FH Cestas / UH Blanquefort

Mathilde Dufournet - Directrice
Marine Da Camara - Directrice adjointe

FO Martignas-sur-Jalle

Alain Berlioz - Directeur
Céline Cottet - Directrice adjointe

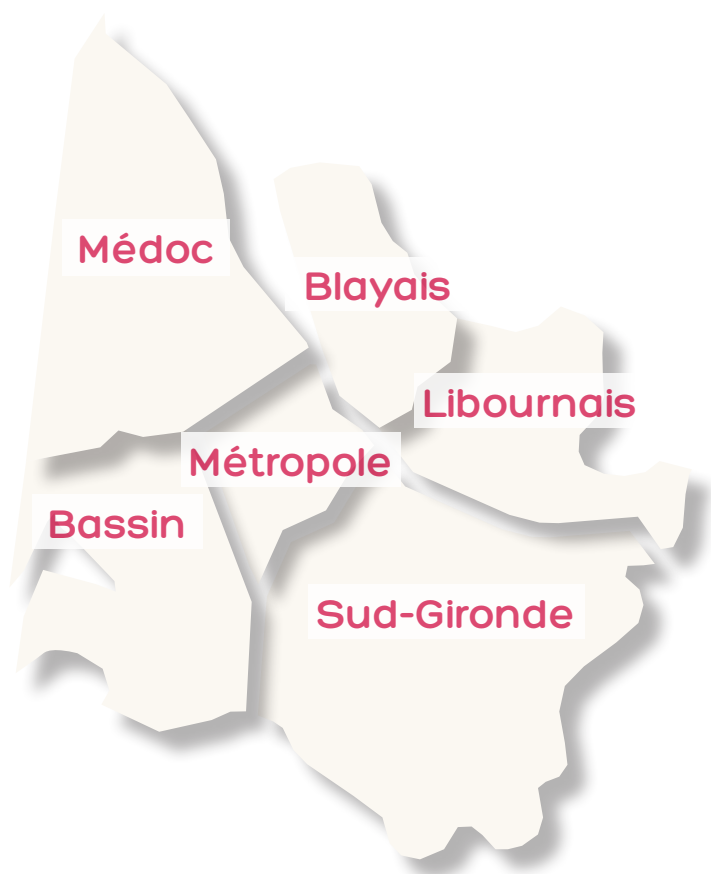
LF Bègles - Résidence Paulette Sauboua

Emmanuel Pauly - Directeur adjoint

Départemental

Service d'insertion / SAVS / DAPV

Sophie Saint-Laurent - Directrice
Yona Lopez - Directrice adjointe SAVS
Emmanuel Pauly - Directeur adjoint Insertion



3. Les personnes accompagnées

Les élus des Conseils de la Vie Sociale inter-pôles

Pôle Enfance

Xavier Aubry

IME médoc

Nathan Duprat

IME médoc

John Ribeau Cloutour

IME médoc

Dylan Brousset

IME Blaye

India Araujo

IME Blaye

Xavier Aubry

IME Médoc

Pôle Travail

Jean-Jacques Damiens

ESAT Transition Blanquefort

Vanessa Blanchard

ESAT Blanquefort

Alexandre Baron

ESAT Blanquefort

(Instance Mixte de participation)

Angélique Vanthome

ESAT Magellan

Esther Lippmann

ESAT Magellan

Mickael Antunes

ESAT Audenge

Papa Malick Diop

ESAT STP Audenge

Maeva Fraumand

ESAT Braud et Saint Louis

Théo Faure

ESAT Braud et Saint Louis

Damien Morisset

ESAT Blanquefort (Délégué
représentant association Nous Aussi)

Pôle Héb. et Soins

Philippe Fonchy

UH Blanquefort

Chantal Labrousse

FO Martignas

Xavier Lagarde

FO la Réole

Charles Dudon

LF Saint-Denis de Pile

Amaury Lasfargeas

LF saint-Denis de Pile

Françoise Couillaud

FO/FAM Saint-Michet de Rieufret

Alain Dubourdieu

FO/FAM Saint Michel de Rieufret

Shelly Hoarau

FO/FH Cestas

Boris Vitry

FH Bassin d'Arcachon

Les représentants du Conseil associatif



Personnes accompagnées

Nicolas Sauvanet

Président CVS ESAT Audenge

Shelly Hoareau

Présidente CVS FO-FH Cestas

Damien Morisset

ESAT Blanquefort
(Délégué Nous Aussi)

Familles

Nathalie Remy

Présidente

Corinne Fouret

Déléguée à l'Action Associative

Professionnels

Nicolas Sabatini

Directeur général



Inauguration du parcours sensoriel MAS Saint-Denis de Pile



adapei 33

Rapport d'activité 2025



1

Introduction du Directeur Général p. 17

2

Les éléments globaux d'activité p. 18

- Les chiffres clés 2025
- Cartographie des établissements
- Développement des ressources privées et des partenariats

3

L'action associative p. 22

4

20 faits marquants de l'année 2025 p. 24

1. Une nouvelle gouvernance pour poursuivre le projet associatif dans un secteur en transformation
2. Ouverture d'un Samsah TSA Haute-Gironde
3. Ouverture de l'équipe mobile Personnes Handicapées Vieillissantes
4. Le dispositif AACcessible au service d'une communication plus inclusive
5. Participation et autodétermination : Renforcer le pouvoir d'agir
6. Au FAM de Bègles, une offre repensée autour de deux unités TSA et PHV
7. Démarche participative au cœur de la reconstruction de la MAS de Biganos
8. Ouverture du 3^{ème} bâtiment du logement foyer de Bègles
9. L'internat de l'IME Taussat accompagne les jeunes vers plus d'autonomie
10. Des espaces de parole pour les proches aidants de la MAS de Biganos
11. La co-animation de formation : un levier de participation et d'autodétermination
12. L'ESAT Audenge tourne une page avec la création d'un atelier multi-service
13. Splash Projects poursuit son aventure avec l'IME de Blaye
14. ESAT et EA : Un rapprochement structurant pour sécuriser le modèle des entreprises adaptées
15. Une dynamique entrepreneuriale au cœur de l'ESAT d'Audenge
16. Le mécénat comme levier de développement de nouveaux projets
17. Les ESAT de Saint-Denis de Pile et de Villambis rejoignent la démarche Mon Restau Responsable®
18. Une année d'actions concrètes pour la démarche RSE de l'Adapei 33
19. 20 ans après la loi handicap, des avancées et des défis toujours d'actualité
20. Votre avis est important ! Résultats de l'enquête de satisfaction 2025

5

Bilan CPOM au 31/12/2025 p. 48

Splash Project 2025 - IME Blaye



Sortie en pinasse - FO Martignas



Francfolies 2025 - FO La Réole



Worldskills France 2025 à Marseille



Équipe Blanquefort en formation sur le plateau technique cuisine de Saint-Denis de pile



Séjour montagne - FO-FAM Gujan-Mestras

1 | Introduction



Nicolas Sabatini
Directeur général

Ce rapport annuel 2025 met en lumière la manière dont l'ensemble des parties prenantes de l'Adapei33 se mobilisent pour mener à bien la mission première de l'association : l'accompagnement des

projets de vie des personnes, enfants et adultes, en situation de handicap.

Depuis mon arrivée au sein de l'association, mi-octobre 2025, je mesure quotidiennement l'investissement de tous, dans un contexte complexe et en mutation !

Ainsi, d'importants efforts sont demandés à tous dans le cadre de la mise en œuvre du plan de retour à l'équilibre décidé par l'association. Ce dernier était devenu indispensable au regard des déséquilibres budgétaires récurrents constatés ces dernières années et ce, sous l'effet conjoint de la stagnation des ressources financières de l'association et de la hausse importantes des coûts de fonctionnement.

Comme vous pourrez l'apprécier à la lecture de ce rapport, l'exercice 2025 ressort beaucoup mieux orienté que les précédents et permet d'afficher une situation budgétaire équilibrée. Cette évolution a été permise par l'action, l'attention et l'engagement de chacun, que je tiens à remercier ici très sincèrement !

Mais il faut rester prudent car ces équilibres demeurent extrêmement fragiles et c'est sur la durée et par leur permanence que les efforts entrepris porteront pleinement leurs fruits et

prendront tout leur sens.

Ced'autant que la mise en œuvre progressive de la réforme de la tarification des établissements et services accompagnant des personnes en situation de handicap recouvre également son lot d'incertitudes en matière d'évolution des enveloppes budgétaires mises à notre disposition.

Toutefois et au-delà, ces impératifs de maîtrise budgétaire forts ne doivent pas faire perdre de vue notre mission première et le fondement même de l'existence de notre association : l'accompagnement des personnes en situation de handicap. A ce titre, les projets développés par l'Adapei33 au cours de la dernière année ont été riches et nombreux.

Ainsi, l'année 2025 s'impose comme un moment charnière, où l'Adapei33 a travaillé à construire, se transformer et à affirmer son identité autour d'un même fil rouge : renforcer la qualité d'accompagnement en ouvrant, modernisant et donnant davantage de place aux personnes concernées.

Les nouvelles ouvertures - équipe mobile PHV, SAMSAH TSA, internat de l'IME Taussat, dispositif AACcessible, troisième bâtiment du Logement Foyer de Bègles - témoignent d'un mouvement de développement ciblé, guidé par les besoins du terrain. Elles se sont accompagnées d'initiatives fortes : participation à des colloques, témoignages, co formations... autant de formats qui donnent voix aux professionnels comme aux personnes accompagnées.

En parallèle, plusieurs établissements ont engagé des transformations profondes. Le FAM de Bègles a reconfiguré son offre pour mieux répondre aux parcours TSA et au vieillissement. La MAS de Biganos a vécu une année fondatrice : pose de la première pierre, groupes de travail, espaces de parole pour les familles, autant de jalons qui préparent une nouvelle manière d'habiter l'accompagnement. Nos ESAT, eux aussi, se sont inscrits dans ce mouvement : à Audenge, la fermeture de la menuiserie a ouvert la voie à une activité multiservices, la pépinière d'insertion qui y est adossée a été saluée jusqu'au niveau ministériel ; à Villambis et Saint-Denis de Pile, l'engagement "Mon Restau Responsable" inscrit durablement l'alimentation dans une démarche éthique et donne corps à la politique RSE associative.

2025 est également une année à placer sous le signe de la participation des personnes accompagnées, qui s'est intensifiée : Conseils associatifs, CVS, rassemblements inter-pôles, actions citoyennes, co-construction d'outils d'accessibilité. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte plus large : les 20 ans de la loi handicap, célébrés avec l'ARS et le Département, rappellent le chemin parcouru et celui qu'il reste à tracer.

Enfin, l'année 2025 a été marquée par l'installation d'une nouvelle gouvernance, en droite ligne des évolutions statutaires intervenues en 2024, et par la poursuite de la dynamique de diversification des ressources associatives, via le mécénat et les partenariats : gala philanthropique au CAPC de Bordeaux, financements de besoins d'investissement et de rénovation ou encore d'outils d'accompagnement.

Sans prétendre à l'exhaustivité, tous ces éléments constituent les marqueurs d'une association qui, autant que faire se peut, avance, s'ouvre, écoute et fait de chaque initiative

une pierre de plus dans la construction d'un accompagnement plus juste, plus accessible et plus humain... cela dans la perspective de la transformation de l'offre médico-sociale à destination des personnes en situation de handicap.

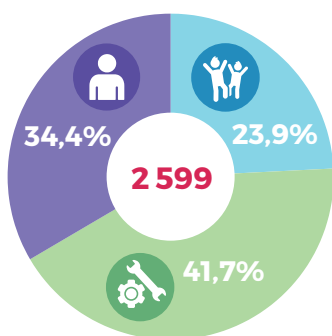
Je vous souhaite une très bonne lecture.



2 | Les éléments globaux d'activité

Chiffres clés du 1^{er} au 31/12/2025

►► Places autorisées



Pôle Enfance | 588

6 IME | 6 SESSAD | 2 UEMA | 1 DAR



Pôle Hébergement et Soins | 845

2 MAS | 3 FAM | 5 FO | 4 UH/FH | 2 LF | 2 SAVS | 1 SAMSAH TSA



Pôle Travail et Insertion par l'Emploi | 1 024

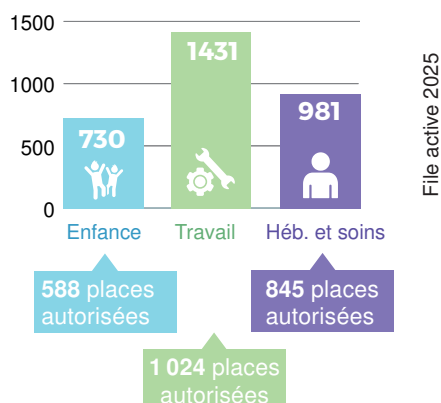
8 ESAT | 6 STP/CAP | 4 EA | 1 service insertion

►► File active

3 142 personnes accompagnées par un établissement ou service au moins une fois dans l'année

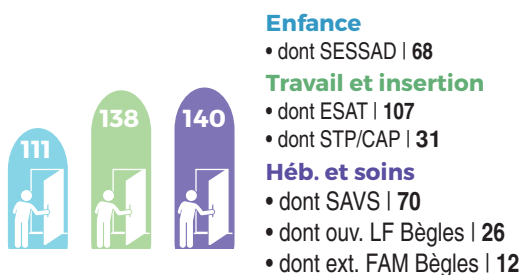
Qu'est-ce que la file active ?

C'est le nombre total de personnes accueillies par l'ensemble des établissements et services de l'Adapei 33 sur une année



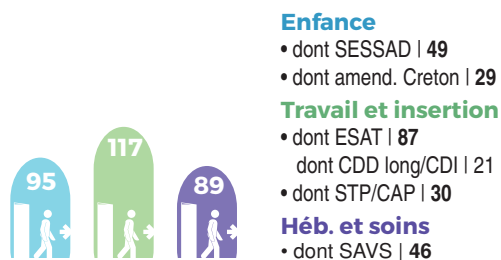
►► Admissions

389 personnes ont été admises dans un des établissements ou services de l'Adapei 33 en 2025



►► Sorties

301 personnes ont quitté un des établissements ou services de l'Adapei 33 en 2025





Pôle Enfance

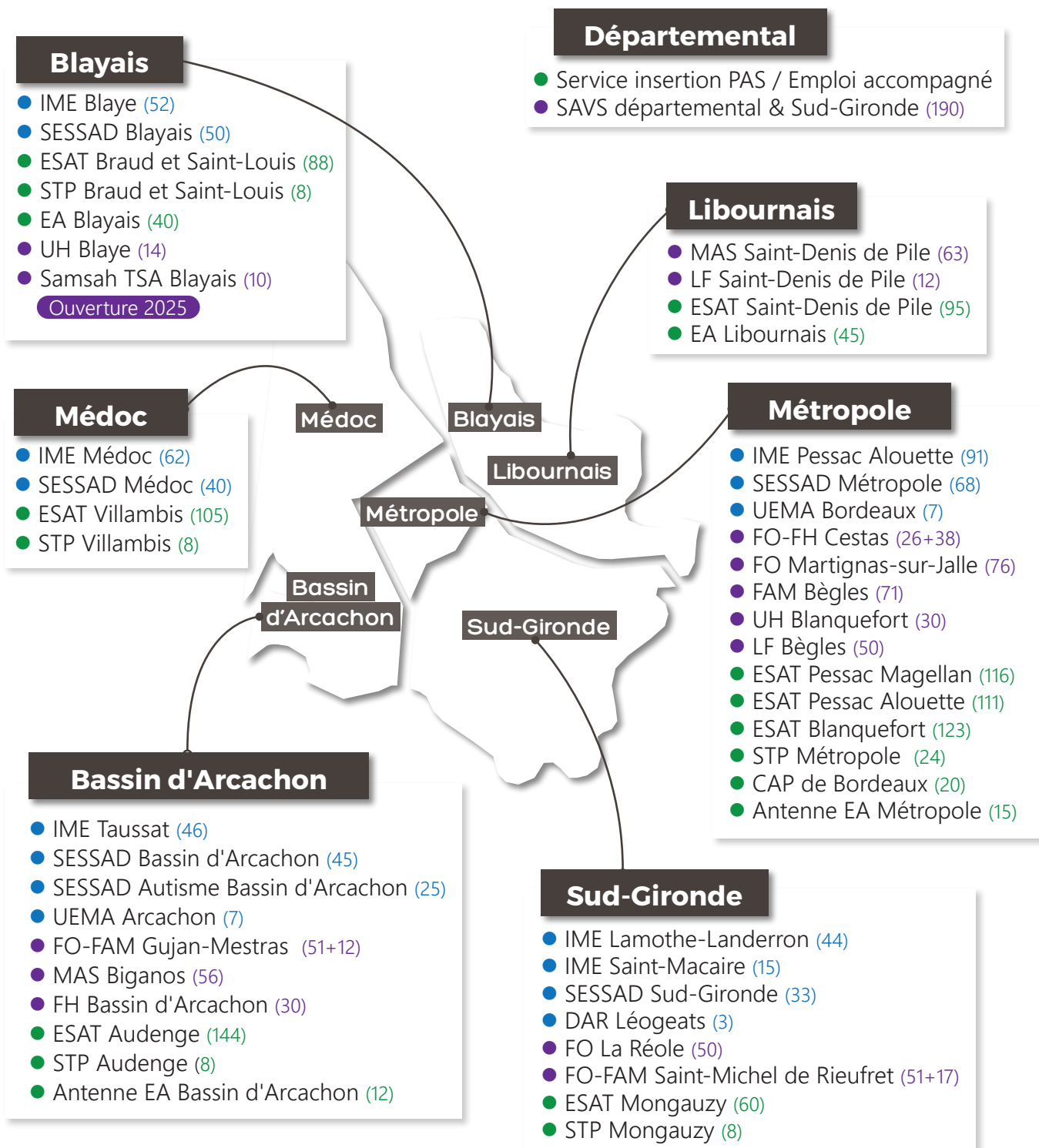


Pôle Travail et insertion par l'emploi



Pôle Hébergement et soins

(x) Places autorisées



2 | Les éléments globaux d'activité

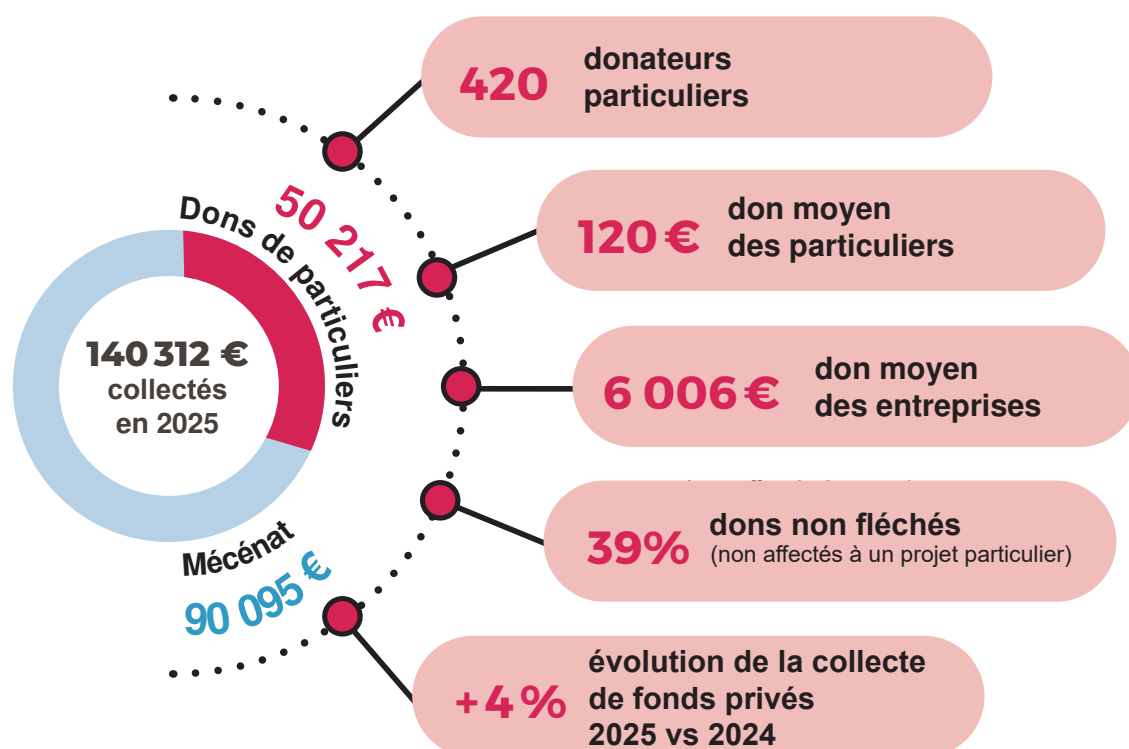
Développement des ressources privées et des partenariats

Notre association a poursuivi en 2025 sa démarche de recherche de financements privés. Portée par une stratégie de diversification des ressources, l'Adapei33 a intensifié ses actions autour du mécénat et de la campagne de dons.

Ces démarches, encore récentes, montrent déjà leur efficacité et leur progression par rapport à l'année précédente, avec 140 312 € collectés cette année. Les résultats sont très satisfaisants et plus qu'encourageants, pour cette troisième année de structuration.

Cet élan financier vient renforcer nos projets solidaires et soutenir concrètement les établissements dans leurs missions quotidiennes.

Les chiffres clés de la collecte de fonds privés 2025



Merci

Un grand merci à nos mécènes AXA, GT Solutions, Entreprise Delmas, Mutuelle Ociane Matmut, Fondation Saint-Gobain, Fondation Crédit Agricole d'Aquitaine ainsi qu'au fonds de dotation Epsicap Reim, et à l'ensemble des donateurs particuliers, dont le soutien nous est indispensable pour la réalisation de nombreux projets.

Bilan des 5 projets prioritaires de 2025

Les financements privés ont permis de réaliser cinq projets prioritaires en 2025, répondant aux trois axes essentiels retenus par une commission réunissant administrateurs et professionnels : l'inclusion, le bien-être et le développement de l'autonomie des personnes accompagnées.

Vacances pour tous

Séjours adaptés proposés aux résidents des foyers et maisons d'accueil spécialisées.

Cette action sera poursuivie en 2026.



40 K€
collectés
en 2025

Rénovation du complexe sportif de l'IME Alouette

Les travaux de rénovation et de mise aux normes du complexe sportif se poursuivent, avec une attention particulière portée à l'accessibilité et au confort acoustique des espaces. Leur achèvement est prévu pour l'été 2026.



110 K€
collectés
en 2024
& 2025

Médiation animale

Des ateliers thérapeutiques sont proposés aux jeunes accompagnés en IME. Financé grâce aux dons de particuliers, ce programme rencontre un réel succès auprès des personnes accompagnées. Nous avons besoin de votre soutien pour poursuivre et développer cette activité en 2026.



10 K€
collectés
en 2025

Parcours sensoriel

MAS de Saint-Denis de Pile

Inauguré le 17 octobre 2025, ce parcours sensoriel extérieur propose différents espaces de stimulation adaptés aux résidents.



Pépinière d'Insertion à l'ESAT d'Audenge

Ce dispositif favorise l'accueil d'entreprises engagées dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap au sein de l'ESAT d'Audenge.

30 K€
collectés
en 2025



3 | L'Action associative

L'action associative fait vivre solidarité et proximité sur les territoires

En 2025, l'action associative a poursuivi sa mobilisation sur l'ensemble des territoires pour accompagner les familles, soutenir les projets des personnes accompagnées et faire vivre les valeurs associatives à travers des actions concrètes de proximité.

Tout au long de l'année 2025, les bénévoles engagés dans l'action associative ont poursuivi leur mobilisation aux côtés des personnes accompagnées, des familles et des établissements de l'Adapei 33.

Présents sur les territoires, ils ont contribué à faire vivre une dynamique associative fondée sur l'écoute, l'information, la solidarité et le soutien aux projets du quotidien.

La formation et l'information des bénévoles et des familles restent un axe important de cet engagement. Plusieurs administrateurs ont ainsi participé, le 30 septembre à l'ESAT Magellan, à une formation proposée par l'Unapei Nouvelle-Aquitaine autour des évolutions du secteur médico-social et des transformations à venir.



Dans le Sud-Gironde, la Section locale a renforcé son équipe en 2025 par la nomination de Roselyne Lexteriaque comme Déléguée à l'Action Associative de l'ESAT de Mongauzy. La Section locale Sud-Gironde a organisé avec les établissements du territoire un temps d'information consacré aux "Droits et libertés de la personne en situation de handicap". Animée par Marie-Thérèse Pain du CFER Santé (Centre de Formation, d'Enseignement et de Recherche pour la Santé), cette rencontre a permis d'aborder les droits fondamentaux, l'accessibilité, la citoyenneté

ou encore le respect de la vie privée à partir de situations concrètes vécues par les personnes accompagnées.



Les Sections locales ont également poursuivi leur soutien aux activités de loisirs, aux séjours et aux moments de convivialité.

Dans le Sud-Gironde, la Section locale a financé plusieurs séjours pour les jeunes des IME de Lamothe-Landerron et de Saint-Macaire (Cité de l'espace et l'Aquapark31 à Toulouse, Pompogne et La Taillade), ainsi que différentes sorties à la journée (Calinésie à Libourne, Youpiparc à Langon, Walygator à Agen, Lac à casteljaloux...). D'autres actions ont permis d'améliorer le quotidien dans les établissements, chocolats de Pâques pour le FO de La Réole, des canapés pour la salle de repos de l'ESAT de Mongauzy, des jeux, des loisirs créatifs, du matériel vidéo et équipements divers pour les IME.



Sur la Métropole de Bordeaux, les bénévoles de la CAL (Commission d'Accompagnement aux Loisirs) ont accompagné des résidents à des événements culturels et sportifs : théâtre des Salinières, Cirque Gruss, bowling ou matchs des Lionnes.



Une newsletter repensée pour mieux partager l'actualité associative

En 2025, la newsletter de l'Adapei33 est passée d'un rythme bimestriel à une diffusion mensuelle afin de renforcer le lien avec les familles et les professionnels et mieux partager la vie associative.

L'année 2025 a aussi été marquée par la reprise des sorties en mer de la pinasse "Étoile de Mer" de la Section locale du Bassin d'Arcachon grâce à l'engagement des familles bénévoles.



Par leur présence et leur engagement, les bénévoles des Sections locales contribuent à maintenir un lien de proximité indispensable à la vie associative. L'Adapei 33 tient à remercier l'ensemble des bénévoles investis tout au long de l'année pour leur disponibilité et leur implication au service des familles et des personnes accompagnées.

Vous souhaitez vous aussi vous engager dans cette dynamique associative ? Nous vous invitons à contacter la responsable de votre section locale.

De nouvelles rubriques sont venues enrichir son contenu : décryptages, évolutions du secteur, présentation des nouveaux professionnels de direction, interviews de personnes accompagnées, de professionnels ou de bénévoles engagés, agenda des temps forts et actualités des établissements.

Vous ne recevez pas encore la Newsletter ?
Communiquez-nous votre adresse mail à communication@adapei33.com



Une nouvelle gouvernance pour poursuivre le projet associatif dans un secteur en transformation

Adoptée en 2024, la réforme des statuts introduit une gouvernance en binôme Président / Président adjoint. Élu en 2025, la nouvelle équipe s'inscrit dans la continuité du projet associatif et accompagne les transformations engagées, dont la nomination d'un nouveau directeur général.

Le renouvellement des statuts adopté lors de l'Assemblée générale de 2024 a marqué une évolution importante de la gouvernance de l'Adapei 33, avec l'instauration d'un binôme composé d'un Président et d'un Président adjoint. Cette nouvelle organisation vise à renforcer le pilotage stratégique de l'association et à mieux accompagner ses transformations.

En 2025, le Conseil d'administration élu par l'Assemblée générale, a concrétisé cette évolution en élisant son Bureau, avec Nathalie Remy à la Présidence et Laure Ammirati en qualité de Présidente adjointe. Dès sa prise de fonction, ce binôme s'est mobilisé sur ses premières missions, notamment la nomination d'un nouveau directeur général.

S'inscrivant pleinement dans la continuité des valeurs et des engagements de l'association, cette nouvelle gouvernance travaille en relation étroite et de confiance avec le nouveau directeur général.

Le 13 octobre 2025, Nicolas Sabatini a ainsi pris ses fonctions, succédant à Jean-Paul Dupont, que l'association remercie vivement pour avoir assuré la transition de la direction générale pendant huit mois.

Nicolas Sabatini connaît bien le secteur médico-social. Il occupait précédemment le poste de directeur général de l'AVSEA (Association Vosgienne pour le Sauvetage de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes), où il a œuvré pendant plus de dix ans au développement de projets ambitieux en faveur des personnes en situation de handicap. Son parcours est marqué par un engagement constant en faveur de l'inclusion, du respect des droits et de la qualité de l'accompagnement.

Il a rejoint l'Adapei 33 avec la volonté de poursuivre et de renforcer le projet associatif, en plaçant les personnes accompagnées, leurs proches et les professionnels au cœur de ses priorités. Son expérience témoigne d'une solide expertise dans la gestion d'établissements et services sociaux et médico-sociaux, ainsi que d'une capacité à accompagner les transformations et à développer des réponses innovantes.

Son arrivée intervient à un moment stratégique pour l'association, dans un contexte d'évolution des politiques publiques et des besoins. Sa mission consistera à poursuivre la mise en œuvre du projet associatif, à consolider les liens avec les partenaires et à accompagner l'adaptation de l'organisation aux enjeux actuels et à venir, en faisant de la transformation de l'offre l'un des axes majeurs des quatre prochaines années.

Cette nouvelle gouvernance ouvre ainsi un nouveau chapitre pour l'Adapei 33, porté par une ambition renouvelée et une volonté de répondre, avec exigence et engagement, aux défis du secteur.



2

Avec l'ouverture du Samsah TSA en Haute-Gironde, l'Adapei 33 renforce son offre médico-sociale de proximité

Avec l'ouverture du Samsah TSA en Haute-Gironde, l'Adapei 33 renforce son offre médico-sociale de proximité. Ce nouveau service répond à un besoin identifié de longue date en proposant un accompagnement spécialisé pour les adultes avec autisme.

Le second semestre 2025 marque une avancée importante pour l'offre médico-sociale en Haute-Gironde avec l'ouverture du Samsah TSA (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés avec autisme), implanté à Blaye. Ce nouveau service d'accompagnement médico-social répond à l'absence de dispositif dédié aux adultes présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme sur le territoire de la Haute-Gironde.

Ce projet a vu le jour grâce au soutien de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine et du Conseil départemental de la Gironde, permettant la création de 10 places.

Sa gestion a été confiée à l'Adapei33, dont l'expertise est reconnue dans l'accompagnement à domicile et le développement de parcours inclusifs.

Le Samsah TSA propose un accompagnement individualisé, construit au plus près des besoins des personnes. Les interventions se déroulent directement dans les lieux de vie : à domicile, dans l'environnement professionnel ou dans les espaces de vie sociale et culturelle.

L'objectif est de soutenir l'autonomie, de sécuriser le parcours de soins et de favoriser une participation pleine à la vie quotidienne.

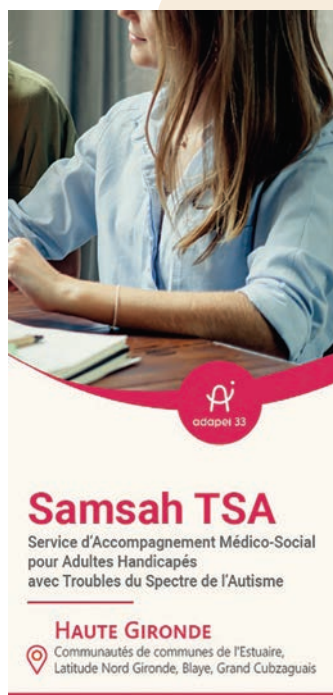
L'accompagnement s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire, mobilisant des compétences éducatives, sociales et thérapeutiques.

Il intègre notamment la coordination du parcours de soins, le suivi de santé et des

actions de prévention, dans une logique globale et continue.

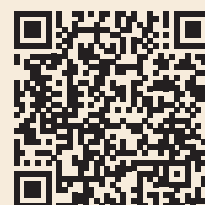
Le service s'adresse à des adultes avec un diagnostic de Trouble du Spectre de l'Autisme, âgés de 20 ans et plus (ou 18 ans avec dérogation) disposant d'une notification de la CDAPH et vivant à domicile sur le territoire.

Avec cette ouverture, l'Adapei 33 renforce sa présence en Haute-Gironde et confirme son engagement en faveur de réponses adaptées, coordonnées et inclusives, au plus près des besoins des personnes accompagnées.



Découvrez ce nouveau dispositif sur adapei33.com en tapant "Samsah TSA" dans la barre de recherche

ou en scannant le QR Code ci-dessous



3

Une équipe mobile pour soutenir les parcours des personnes handicapées vieillissantes

Ouverte en octobre 2025, l'équipe mobile PHV vient renforcer l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes. Ce nouveau dispositif apporte un appui de proximité aux personnes, aux aidants et aux professionnels.

Depuis octobre 2025, une équipe mobile dédiée aux personnes handicapées vieillissantes de 45 ans et plus est déployée sur le territoire. Rattachée au foyer de vie de Saint-Michel de Rieufret, elle s'inscrit dans une logique de soutien aux parcours, au plus près des lieux de vie.

L'équipe réunit des compétences complémentaires avec un médecin, une infirmière coordinatrice, une éducatrice spécialisée, une aide-soignante, un ergothérapeute et une psychologue. Elle intervient aussi bien à domicile qu'en établissement, sur le Sud-Gironde, l'Entre-deux-Mers et la Métropole.

Ses missions sont multiples. Elle accompagne les personnes dans leur quotidien et leur orientation, en tenant compte de l'évolution de leurs besoins liés au vieillissement. Elle joue également un rôle de conseil auprès des

familles et des proches aidants, en facilitant les transitions, en apportant des repères et en aidant à identifier les solutions adaptées. Enfin, elle intervient auprès des professionnels pour les sensibiliser et les soutenir dans l'accompagnement de situations parfois complexes.

Les premières semaines ont été consacrées à la structuration du service, avec la mise en place des outils nécessaires et la rencontre des partenaires du territoire, notamment le DAC 33, la MDPH, les établissements médico-sociaux ou encore le centre ressources handicap. Ces échanges ont rapidement permis d'identifier des besoins et de faire émerger les premières situations.

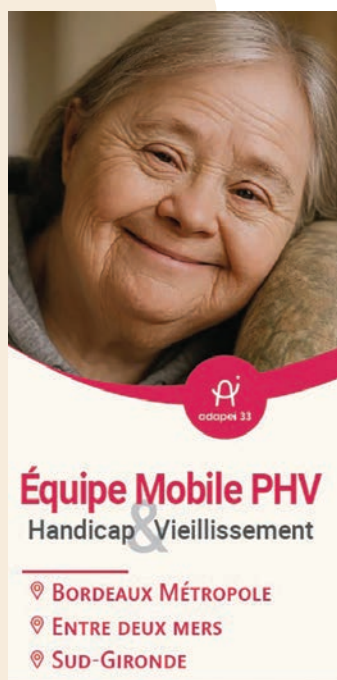
Très vite, l'équipe a été sollicitée par de nombreux acteurs. Plus d'une vingtaine de demandes ont été recensées et treize dossiers ont été validés. Un travail de coordination s'est engagé autour des parcours, en lien étroit avec les professionnels intervenant à domicile ou en établissement, ainsi qu'avec les aidants.

Le développement du réseau se poursuit afin de mieux faire connaître le service et d'élargir les coopérations. Cette nouvelle équipe mobile constitue ainsi un appui précieux pour anticiper les situations de rupture et

accompagner, dans la durée, les évolutions de parcours liées au vieillissement.

Découvrez ce nouveau dispositif sur adapei33.com en tapant "équipe mobile PHV" dans la barre de recherche

ou en scannant le QR Code ci-dessous





Le dispositif AACcessible au service d'une communication plus inclusive

Le dispositif AACcessible s'inscrit pleinement dans la promotion de l'auto-détermination et de la participation sociale. En facilitant l'accès à la communication, ce dispositif permet à chacun de mieux s'exprimer, de faire des choix et de prendre part à la vie sociale.

Le dispositif AACcessible repose sur une dynamique partenariale réunissant l'Adapei 33, ARI accompagnement et l'association D'une rive à l'autre. Cette collaboration a permis sa mise en place, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine. Sans formalité administrative et sans coût pour les bénéficiaires, il peut être sollicité directement par les personnes, leurs proches ou les professionnels.

Déployé en 2025, le dispositif AACcessible est dédié à la Communication Alternative et Améliorée (CAA). Il répond aux besoins de personnes rencontrant des difficultés à s'exprimer ou à comprendre, en proposant des solutions adaptées pour faciliter les échanges et soutenir leur participation à la vie sociale.

Pouvoir communiquer est un levier essentiel d'autonomie. Le dispositif s'appuie sur des outils et des stratégies variés, comme les supports visuels, les pictogrammes ou les outils numériques, qui viennent compléter ou remplacer la parole lorsque cela est nécessaire. L'objectif est de permettre à chacun de mieux interagir avec son environnement et de prendre part aux décisions qui le concernent.

Le dispositif AACcessible intervient auprès des personnes, mais aussi de leur entourage et des professionnels. Il accompagne la mise en place de la CAA dans la vie quotidienne, soutient les pratiques et contribue à développer les compétences de chacun.

Cette approche participe à la création d'environnements plus accessibles.

Le lancement du dispositif s'est accompagné d'un temps fort en octobre, avec l'organisation d'un colloque dédié à la CAA. Cet événement a rassemblé professionnels, familles, institutions et utilisateurs autour de témoignages et d'échanges concrets, contribuant à mieux faire connaître le dispositif et à mobiliser les acteurs du territoire.

Par son approche mobile, souple et adaptable, le dispositif AACcessible apporte aujourd'hui des réponses à une grande diversité de besoins. Il participe à renforcer le pouvoir d'agir des personnes et à soutenir leur inclusion dans tous les aspects de la vie quotidienne.



5

Participation et autodétermination : Renforcer le pouvoir d'agir

En 2025, l'Adapei33 a poursuivi ses actions pour renforcer la participation et l'autodétermination. À travers de nombreuses initiatives, les personnes accompagnées prennent une place toujours plus active dans les décisions qui les concernent.

Tout au long de l'année 2025, l'Adapei33 a poursuivi ses actions en faveur de la participation et du pouvoir d'agir des personnes accompagnées. Cette dynamique s'appuie à la fois sur des instances formelles, des projets collectifs et des initiatives portées au plus près des territoires.

L'engagement aux côtés de l'association Nous Aussi s'est poursuivi, avec la mise à disposition d'une facilitatrice pour accompagner la délégation locale. Plusieurs temps de rencontre ont été organisés, permettant aux adhérents de s'impliquer dans la préparation de supports, d'événements et d'actions de sensibilisation. Cette mobilisation s'est traduite par une présence sur différentes manifestations et une participation active à la vie associative.

La question de la participation s'est également inscrite dans des dynamiques plus larges, notamment à travers les journées de l'engagement de l'Unapei et les travaux menés avec le CREAL autour de la démocratie en santé. Ces espaces d'échange, réunissant personnes accompagnées, familles et professionnels, ont permis de croiser les regards, de partager les pratiques et d'identifier

des pistes d'amélioration, notamment sur le fonctionnement des conseils de la vie sociale.

En parallèle, un travail a été engagé autour de la vie affective, intime et sexuelle, avec la mise en place d'un comité de pilotage réunissant les différentes parties prenantes. Cette démarche vise à renforcer la prise en compte des droits des personnes, à accompagner les pratiques professionnelles et à développer des actions de sensibilisation et de prévention.

La participation se traduit aussi concrètement dans les établissements et services, à travers de nombreux espaces d'expression et de concertation : conseils associatifs, réunions de pôles, ateliers citoyens ou temps d'échange informels. Des projets de co-construction ont également été menés, comme le travail autour de l'accessibilité en grande surface, associant directement les personnes concernées.

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale a, de son côté, déployé un cycle de sensibilisation à l'autodétermination sur ses différents territoires. Ces temps collectifs, co-animés avec des personnes accompagnées, ont permis d'aborder de manière concrète les questions de choix, de parcours et d'autonomie. La mobilisation des participants et la richesse des échanges confirment l'intérêt de cette démarche, appelée à se poursuivre.

À travers l'ensemble de ces actions, l'Adapei33 réaffirme son engagement en faveur d'une participation effective et d'une autodétermination renforcée, au cœur des parcours et des pratiques.



6

Au FAM de Bègles, une offre repensée autour de deux unités TSA et PHV

En 2025, le FAM de Bègles a engagé une importante restructuration de son offre d'accompagnement. L'ouverture de deux unités TSA et de deux unités dédiées aux personnes handicapées vieillissantes répond à l'évolution des besoins des résidents.

En 2025, le FAM de Bègles a engagé une réorganisation de son offre avec l'ouverture de deux unités TSA et de deux unités dédiées aux personnes handicapées vieillissantes.

Cette évolution s'appuie sur un constat clair, près de 60% des résidents accueillis ont aujourd'hui plus de 50 ans.

Il devenait nécessaire de proposer un accompagnement mieux adapté au vieillissement, avec des espaces de vie, des équipements et une organisation répondant à ces besoins spécifiques. Deux unités ont ainsi été dédiées à cet accompagnement, avec des locaux adaptés, du matériel technique et des professionnels formés.

Cette réorganisation a également permis de faire évoluer l'approche de l'accompagnement. La logique de répartition par typologie de handicap a laissé place à une organisation centrée sur les besoins, les envies et les projets des personnes.

L'ouverture des unités TSA s'inscrit dans cette volonté de proposer des accompagnements plus individualisés et adaptés aux parcours de chacun.

L'ensemble des résidents a bénéficié d'une évaluation de ses compétences afin d'accompagner les choix d'orientation vers les nouvelles unités. Les personnes accompagnées et leurs proches ont été associés à cette réflexion à travers des groupes de parole, des rencontres et des temps d'échange.

Le déménagement, réalisé le 23 septembre 2025 avec l'implication des professionnels, des résidents, des familles et de l'ESAT Magellan, a permis à chacun d'intégrer son nouveau lieu de vie dans de bonnes conditions.

Les arrivées des nouveaux résidents se sont ensuite organisées progressivement afin de laisser le temps nécessaire à l'appropriation des nouveaux espaces.

Cette restructuration illustre l'évolution des accompagnements vers des réponses plus souples et davantage adaptées aux parcours de vie des personnes accompagnées.



4 | 20 faits marquants de l'année 2025



Une démarche participative au cœur du projet de reconstruction de la MAS de Biganos

En 2025, le projet de future Maison d'Accueil Spécialisée de Biganos est entré dans une phase concrète avec le lancement des travaux. Une démarche participative a également été engagée afin d'associer familles et professionnels à la réflexion.

Le projet de reconstruction de la future Maison d'Accueil Spécialisée de Biganos a franchi une étape importante en 2025 avec le démarrage des travaux. Ce lancement a été marqué en septembre par la "Fête de la première pierre", réunissant les résidents, les familles, les professionnels, et l'ARS autour de ce temps symbolique.

En parallèle du chantier, une démarche participative a été engagée afin d'associer les professionnels et les familles à la réflexion autour du futur fonctionnement de l'établissement. Plusieurs groupes de travail ont ainsi été constitués pour réfléchir

collectivement à l'organisation des espaces et aux modalités d'accompagnement.

Les échanges ont porté sur des sujets très concrets du quotidien : le salon des familles, pensé comme un lieu d'accueil et de maintien du lien avec les proches, les chambres individuelles et leur personnalisation, les espaces d'activités et de vie commune, l'accueil de jour ou encore l'environnement numérique au service de la communication et de la coordination des équipes.

Une réflexion spécifique a également été menée autour de l'unité dédiée aux personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme, afin d'intégrer des aménagements adaptés à leurs besoins.

Cette démarche de co-construction permet de croiser les regards et de valoriser à la fois l'expertise des professionnels et l'expérience des familles. Elle contribue à construire un établissement au plus près des besoins des personnes accompagnées.

Depuis le lancement du chantier, un suivi opérationnel étroit est assuré entre la direction, l'architecte et les équipes afin de garantir l'adéquation des futurs espaces avec les usages quotidiens. Cette coordination régulière permet d'ajuster certains éléments très concrets, comme l'aménagement des espaces, les équipements ou les fonctionnalités nécessaires à l'accompagnement.

Au-delà du chantier lui-même, ce projet traduit une volonté de construire un lieu de vie pensé avec et pour les personnes accompagnées, en intégrant dès sa conception les enjeux de confort, d'accessibilité et de qualité d'accompagnement.



8

Ouverture du 3^{ème} bâtiment : Autonomie et inclusion au cœur du logement foyer de Bègles

Avec l'ouverture du troisième bâtiment en 2025, le logement foyer de Bègles atteint sa pleine capacité. Ce projet d'habitat inclusif propose un équilibre entre autonomie, accompagnement et ouverture sur la vie sociale.

Le logement foyer de Bègles poursuit son développement avec l'ouverture, en juillet 2025, du troisième bâtiment. Cette nouvelle étape permet au dispositif d'atteindre sa pleine capacité avec 48 logements et l'accueil de 50 résidents. Il répond à une demande croissante de solutions d'habitat favorisant à la fois autonomie, sécurité et inclusion.

Pensé comme une alternative entre hébergement collectif et logement ordinaire, le logement foyer permet à chaque résident de disposer d'un appartement privatif, du T1 bis au T3, tout en bénéficiant d'espaces communs et d'un accompagnement adapté à ses besoins. Cette organisation favorise l'indépendance et le respect du rythme de vie de chacun, dans un cadre sécurisé et rassurant.

L'accompagnement repose sur une équipe pluridisciplinaire présente au quotidien. Son intervention couvre les dimensions éducatives, sociales et administratives, tout en laissant une large place à l'autonomie des résidents. Plusieurs personnes accompagnées témoignent ainsi du sentiment de sécurité apporté par la présence des professionnels, sans que celle-ci n'empiète sur leur vie privée.

” Quand j'ai besoin, je sais que je peux compter sur les éducateurs présents au logement foyer avec ma curatrice. Je suis chanceux d'être ici et d'avoir pu intégrer la résidence parmi les premiers locataires.”

Frédéric Gueydon,

Locataire du logement foyer de Bègles

L'ouverture du troisième bâtiment vient également renforcer la dynamique collective déjà installée depuis 2024. L'arrivée de nouveaux résidents favorise les échanges, l'entraide et la pair-aidance entre habitants. Pour certains, cette expérience constitue une étape importante dans leur parcours de vie, avec l'acquisition de nouvelles compétences et, parfois, la perspective d'un accès futur à un logement en milieu ordinaire.

Le dispositif se distingue aussi par son ancrage dans la cité. Situé à proximité des services, des transports et des activités, il facilite la participation à la vie sociale, l'accès à l'emploi et les rencontres entre voisins. Les réunions participatives et les temps collectifs contribuent à créer du lien et à renforcer le sentiment d'appartenance.

Avec cette ouverture, le logement foyer de Bègles confirme la pertinence d'un modèle d'habitat inclusif qui place les personnes au cœur de leur projet de vie, en conciliant accompagnement, liberté de choix et participation sociale.





L'internat de l'IME Taussat accompagne les jeunes vers plus d'autonomie

Ouvert en mars 2025, l'internat de l'IME de Taussat accompagne les jeunes dans l'apprentissage de l'autonomie. Pensé comme un véritable outil éducatif, il soutient les parcours, les apprentissages du quotidien et la préparation à la vie adulte.

Ouvert le 24 mars 2025, l'internat de l'IME de Taussat s'est rapidement imposé comme un outil structurant dans l'accompagnement des jeunes en situation de handicap. Plus qu'un lieu d'hébergement, il constitue un espace d'apprentissage et d'expérimentation, centré sur le développement de l'autonomie et la préparation à la vie adulte.

L'internat propose plusieurs modalités d'accueil adaptées aux besoins des jeunes : découverte du "dormir ailleurs", apprentissage du vivre-ensemble, préparation à la vie adulte ou encore accueil répit pour soutenir les familles. Cette souplesse permet de construire des parcours évolutifs et individualisés.

Le dispositif peut accueillir jusqu'à sept jeunes simultanément, chacun disposant d'une chambre individuelle garantissant intimité et sécurité. Une chambre d'application permet aux jeunes les plus autonomes de s'exercer à des gestes du quotidien comme préparer un repas, entretenir un logement ou gérer des déplacements.

L'accompagnement repose sur une équipe pluridisciplinaire assurant une continuité éducative entre les temps de journée et les temps de nuit. Des bilans réguliers permettent d'évaluer les progrès réalisés et d'ajuster les objectifs des projets personnalisés.

En un an, 23 jeunes ont bénéficié de l'internat, de manière régulière ou ponctuelle (1 à 2 jours par semaine). Les premiers résultats mettent en évidence des progrès dans l'autonomie quotidienne, la gestion des affaires personnelles, la participation aux tâches collectives et le respect des règles de vie.

Les jeunes développent également leurs compétences relationnelles, découvrent de nouvelles activités et gagnent en confiance dans leurs capacités.

Les familles soulignent elles aussi les effets positifs du dispositif, notamment une meilleure perception des capacités de leur enfant et un accompagnement plus serein des étapes de séparation et d'autonomisation.

Pour les années à venir, plusieurs perspectives sont engagées : renforcer les partenariats avec les structures pour adultes afin de fluidifier les parcours et préparer les orientations futures, développer les collaborations locales, développer l'usage de la chambre d'application en l'intégrant encore davantage dans les parcours d'autonomisation et explorer de nouvelles modalités d'accompagnement autour de la mobilité, de la citoyenneté ou de la gestion du budget, pour enrichir l'offre éducative.

L'internat de l'IME de Taussat constitue désormais un véritable support pour accompagner les jeunes dans la construction de leur autonomie.





Des espaces de parole pour les proches aidants de la MAS de Biganos

À la MAS de Biganos, les groupes de parole familles s'adaptent aux préoccupations exprimées par les proches aidants. Lors de la rencontre d'octobre 2025, le thème initialement prévu a laissé place à une autre thématique que les familles ont souhaité aborder en priorité.

En 2025, la MAS de Biganos a poursuivi l'organisation de groupes de parole destinés aux familles des résidents. Animées par la psychologue de l'établissement et la direction, ces rencontres permettent aux proches aidants d'échanger librement autour de leurs expériences, de leurs difficultés et de leurs questionnements.

Lors de la rencontre du 1^{er} octobre, le thème initialement envisagé était celui de l'isolement familial et amical face au handicap. Très rapidement, les échanges ont fait émerger un autre sujet : la relation entre les familles et l'institution.

Plusieurs proches ont exprimé le sentiment de devoir "ménager" les professionnels, en hésitant parfois à signaler certains dysfonctionnements du quotidien ou à solliciter la direction, par crainte d'être perçus comme trop exigeants ou trop présents. Des exemples très concrets ont été évoqués, comme du linge manquant, des coiffures oubliées ou encore certains ressentis liés à l'accueil.

Ces échanges ont permis à la direction de rappeler la place essentielle des familles dans la vie de l'établissement et de réaffirmer qu'elles ne constituent jamais un dérangement.

Un temps important a été consacré à rassurer les proches sur leur légitimité à exprimer leurs attentes, y compris sur des sujets qui peuvent sembler mineurs mais qui restent importants pour eux et pour leur proche accompagné.

Les discussions se sont ensuite orientées vers le vécu de l'isolement social et familial. Les familles ont partagé des expériences marquées par le regard des autres, le manque de soutien ou certaines réactions blessantes rencontrées dès l'enfance de leur proche. Plusieurs ont également évoqué le silence de l'entourage, l'absence de relais et l'anxiété de l'avenir, notamment autour de la question : "Qui prendra le relais après nous ?"

Au-delà des échanges, ces groupes de parole permettent de rompre l'isolement, de créer du lien entre familles et de reconnaître la place des proches aidants dans les parcours d'accompagnement.



La co-animation de formation : un levier de participation et d'autodétermination

Depuis plusieurs années, BM Formation développe la co-animation de formations avec des personnes en situation de handicap. Cette démarche favorise la participation, valorise les savoirs expérientiels et renforce l'autodétermination.

Depuis 2021, BM Formation développe une démarche de co-animation associant des personnes en situation de handicap à l'animation de formations destinées à leurs pairs ou à des professionnels. Cette expérimentation pédagogique repose sur un principe simple : les personnes concernées sont pleinement légitimes pour intervenir dans les formations qui les concernent.

Les travaux menés dans le cadre d'une recherche-action ont mis en évidence les effets positifs de cette démarche sur la participation et l'autodétermination. La co-animation permet notamment de développer la prise de parole en public, de valoriser les savoirs issus de l'expérience du handicap et de renforcer l'accessibilité des contenus pédagogiques, notamment en FALC.

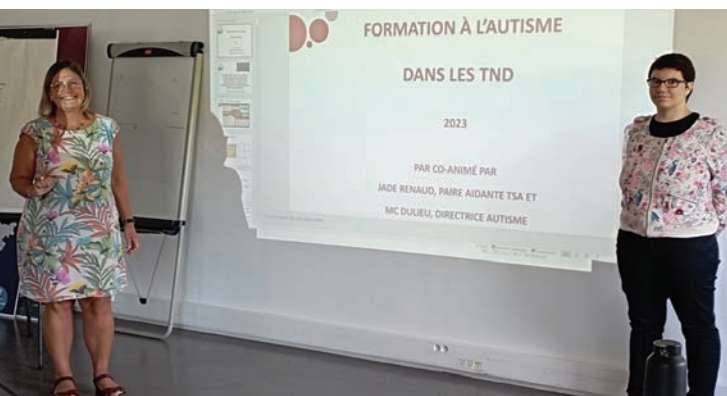
En 2025, cette dynamique continue de se développer avec 12 formations du catalogue désormais co-animées, soit près de 18 % de l'offre de formation. 12 co-formateurs ont intégré BM Formation et interviennent aux côtés des formateurs dans une logique de complémentarité des savoirs. Les formateurs et co-formateurs bénéficient par ailleurs d'une valorisation financière identique, affirmant une reconnaissance équitable de leurs compétences et de leur contribution.

Les témoignages des co-formateurs illustrent l'impact concret de cette démarche. Carla, co-formatrice, souligne "les stagiaires se reconnaissent plus facilement dans mon parcours et comprennent mieux certaines situations lorsqu'elles sont expliquées par une personne directement concernée". Cette proximité favorise l'identification, l'engagement et l'envie, pour d'autres personnes accompagnées, de s'impliquer à leur tour dans des actions de pair-formation.

La co-animation permet également de rendre visibles des savoirs rarement présents dans les dispositifs classiques de formation. Comme l'exprime Jade, médiatrice santé pair TND et co-formatrice en autisme : "Moi, je suis la pratique, et le professionnel apporte la théorie."

Les retours des stagiaires confirment l'intérêt de cette approche, particulièrement appréciée pour la place donnée aux témoignages et à l'expérience vécue.

Au-delà de la transmission de compétences, cette démarche contribue à renforcer la confiance en soi, la reconnaissance et le pouvoir d'agir des personnes concernées.



12

L'ESAT Audenge tourne une page avec la création d'un atelier multiservices

À Audenge, la fermeture de l'atelier menuiserie a marqué la fin d'une activité historique de l'Adapei33. Cette décision a ouvert la voie à un nouvel atelier multiservices, pensé pour répondre aux évolutions du travail et remobiliser les travailleurs.

Activité historique de l'Adapei33, la menuiserie a longtemps occupé une place importante dans les ESAT, d'abord à Pessac Bersol puis à Audenge à partir de 2004. Après l'arrêt de la production de façades de cuisine, l'atelier s'était progressivement orienté vers des fabrications en petites et moyennes séries.

Ces dernières années, l'activité faisait toutefois face à des difficultés croissantes. L'automatisation des productions et l'évolution des demandes clients rendaient l'atelier de moins en moins adapté aux compétences des travailleurs accueillis. Les productions, souvent très techniques, nécessitaient une forte intervention des moniteurs et limitaient l'autonomie au travail. Dans un contexte de baisse d'activité et de déficit installé, plusieurs travailleurs se trouvaient en difficulté de mobilisation.

Après plusieurs mois de réflexion, d'échanges avec les équipes et les travailleurs, et malgré l'attachement fort à cette activité historique, la décision de fermer la menuiserie d'Audenge a été prise. L'enjeu était alors de construire un projet capable de répondre à la fois aux besoins des travailleurs et aux impératifs économiques de l'établissement.

L'atelier multiservices a ainsi ouvert le 1^{er} août 2025 dans les anciens locaux de la menuiserie. L'objectif : accueillir des entreprises extérieures au sein même de l'ESAT afin de développer de nouvelles activités et de renforcer les passerelles avec le milieu ordinaire.

Deux entreprises ont déjà rejoint le dispositif. **Skep**, spécialisée dans les équipements pour véhicules d'aventure, a installé une ligne de montage dédiée à la fabrication de bras pivotants, mobilisant aujourd'hui six travailleurs formés à cette activité technique et précise. **Tchanqué Gourmet**, torréfacteur de café, a également intégré un espace de production consacré au conditionnement, à l'étiquetage et à la préparation des commandes.

Un espace reste consacré à une petite activité bois permettant de maintenir certaines productions historiques, tandis qu'un quatrième espace pourra accueillir de futurs partenaires.

L'ensemble des travailleurs de la menuiserie a été repositionné dans le nouvel atelier. Après plusieurs mois de fonctionnement, les équipes constatent une réelle remobilisation autour de ces nouvelles activités, plus variées et davantage adaptées aux réalités économiques actuelles.





Splash Projects poursuit son aventure avec l'IME de Blaye

En septembre 2025, les jeunes de l'IME de Blaye ont participé à la 6^{ème} édition du Splash Projects aux côtés d'étudiants de l'ESSCA Bordeaux. Pendant une semaine, cette aventure collective a permis de transformer les espaces extérieurs de l'IME et de créer de véritables liens.

En septembre 2025, l'IME de Blaye a accueilli la 6^{ème} édition de Splash Projects, un programme solidaire réunissant les étudiants de première année de l'ESSCA Bordeaux, les équipes de Splash Projects et les jeunes accompagnés par l'IME.

Pendant une semaine, étudiants et jeunes de l'IME ont travaillé ensemble à l'aménagement des espaces extérieurs du site. Pergola, îlot de fraîcheur, jardinières, tables et différents équipements ont ainsi été construits collectivement afin d'améliorer le cadre de vie des jeunes.

Au-delà des réalisations concrètes, cette semaine a surtout été marquée par la rencontre entre les participants. Les activités menées en commun ont permis de créer des échanges, de dépasser les appréhensions et de faire tomber certaines barrières autour du handicap. Chacun a trouvé sa place dans le projet, à travers les tâches manuelles, l'entraide ou les moments de partage du quotidien.

Pour les étudiants de l'ESSCA, cette semaine d'intégration a pris une dimension particulière en les confrontant à une expérience humaine et collective différente. Pour les jeunes de l'IME, elle a constitué une occasion de participer pleinement à un projet concret, valorisant et visible dans leur environnement quotidien.

Les équipes éducatives et les encadrants ont également joué un rôle essentiel dans cette dynamique collective, permettant à chacun de contribuer selon ses capacités et ses envies. Tous repartent avec le souvenir d'un projet construit ensemble, où la coopération, l'engagement et la solidarité ont occupé une place centrale.

Aujourd'hui, les aménagements réalisés restent visibles dans le parc de l'IME, mais ce sont surtout les rencontres, les échanges et la fierté partagée qui marquent durablement cette expérience.

Après six éditions organisées avec succès, ce partenariat entre l'ESSCA Bordeaux, Splash Projects et l'Adapei 33 continue de démontrer toute sa richesse humaine. Chaque année, cette aventure collective marque autant les jeunes accompagnés par les IME que les étudiants de l'ESSCA. La prochaine édition devrait permettre aux jeunes de l'IME de Taussat de vivre à leur tour cette expérience.





ESAT et EA : Un rapprochement structurant pour sécuriser le modèle des entreprises adaptées

Face à des difficultés financières majeures, les entreprises adaptées ont engagé en 2025 une transformation en profondeur. Le rapprochement avec les ESAT constitue une réponse structurante pour sécuriser leur modèle.

Les entreprises adaptées sont confrontées depuis plusieurs années à des difficultés financières importantes, menaçant leur modèle économique. L'Adapei 33 a néanmoins réaffirmé sa volonté de maintenir cette modalité d'emploi pour les salariés en situation de handicap.

En 2025, le départ de la directrice des EA a conduit à repenser l'organisation afin de la rendre plus soutenable, tant sur le plan financier que dans la gestion quotidienne.

Dans le même temps, l'échéance du CPOM a ouvert un dialogue avec la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), qui a fixé un objectif clair : retrouver un équilibre financier.

Dans ce contexte, la masse salariale, principal poste de dépense, a conduit à envisager une organisation plus efficiente, tout en répondant au besoin de management de proximité exprimé par les équipes.

La solution retenue repose sur un rapprochement territorial entre entreprises adaptées et ESAT, avec la mise en place de quatre directions communes :

- EA Métropole / ESAT de Blanquefort,
- EA Bassin d'Arcachon / ESAT d'Audenge,
- EA Blayais / ESAT Braud-et Saint-Louis,
- EA Libournais / ESAT de Saint-Denis de Pile

Cette organisation permet de mutualiser les fonctions de direction, d'optimiser les coûts et de renforcer la gestion au quotidien.

Elle favorise également une meilleure coordination des activités et des parcours. En structurant une réponse territoriale, elle facilite la réalisation de chantiers plus importants et fluidifie les passerelles entre ESAT et EA, en fonction des besoins des personnes.

Ce modèle, validé par la DREETS avec un renouvellement du CPOM pour deux ans, s'accompagne d'une vigilance sur la nécessité de préserver l'indépendance économique des entreprises adaptées.

Sur le terrain, les premiers retours sont positifs. Le climat social s'est apaisé, la communication s'est améliorée et la confiance se reconstruit progressivement. Ce rapprochement marque ainsi une transformation structurante, visant à concilier exigences économiques, qualité de gestion et sécurisation des parcours professionnels.



15

Une dynamique entrepreneuriale au cœur de l'ESAT d'Audenge

Avec sa pépinière d'insertion, l'ESAT d'Audenge a développé un dispositif innovant favorisant la rencontre entre entreprises et insertion professionnelle. Un projet unique qui accompagne la transformation des ESAT et la montée en compétences des personnes accompagnées.

Ouverte en septembre 2024 sur le site de l'ESAT d'Audenge, la pépinière d'insertion s'inscrit pleinement dans le cadre de la transformation des ESAT. Ce dispositif innovant vise à accompagner des startup et entreprises en développement tout en favorisant l'insertion et la montée en compétences des travailleurs en situation de handicap.

L'inauguration officielle, organisée le 15 juillet 2025, a confirmé l'ancrage territorial du projet. Cet événement a rassemblé de nombreux élus du Pays Barval, Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Députée de la 8^e circonscription, les associations, les entreprises et les partenaires locaux, ainsi que les travailleurs de l'ESAT d'Audenge.

Ce dispositif suscite un intérêt qui dépasse largement le territoire. Le 20 janvier 2025, Madame la Ministre Charlotte Parmentier-Lecocq a visité l'ESAT d'Audenge et ses ateliers. Cette rencontre a permis de présenter les nouveaux dispositifs développés sur le site, notamment les équipes externalisées et

la pépinière d'insertion, mettant en avant les compétences des travailleurs accompagnés à travers un modèle unique à l'échelle nationale.

L'ancrage territorial du projet se construit au quotidien grâce aux nombreux liens développés avec les entreprises publiques, privées et les partenaires locaux. Les matinées entreprises organisées tous les deux mois, les job dating et les événements portés par les entreprises hébergées participent pleinement à cette dynamique, en lien avec la CCI, la CMA, la COBAN, France Travail, Cap Emploi ou encore l'Agence de Développement Économique.

La pépinière a également été mise en lumière lors des Rencontres ANDICAT en mars 2025, où son modèle innovant et la diversité des compétences développées ont été salués. Quelques mois plus tard, le projet a reçu le prix coup de cœur du public lors du Trophée de l'Innovation et de l'Emploi organisé par la COBAN.

Aujourd'hui, cinq entreprises ont intégré la pépinière, avec des activités variées : phytothérapie équine et canine, réparation de cycles, torréfaction, débarras de maison ou encore fabrication de fly cases pour l'événementiel. Cette diversité permet aux travailleurs accompagnés de développer de nouvelles compétences techniques et de se rapprocher des attentes du milieu ordinaire de travail.

L'objectif est désormais de poursuivre cette dynamique territoriale et entrepreneuriale afin de continuer à développer ce dispositif et atteindre un taux d'occupation de 80 % des locaux d'ici fin 2026.



16

Le mécénat comme levier de développement de nouveaux projets

En 2025, l'Adapei 33 a poursuivi le développement de ses partenariats avec les entreprises et les acteurs du mécénat. Cette dynamique a contribué à soutenir plusieurs projets au bénéfice direct des personnes accompagnées.

L'année 2025 a confirmé la dynamique engagée par l'Adapei33 autour du mécénat et des partenariats avec les entreprises. Le 12 février 2025, la deuxième édition du Gala des entrepreneurs, organisée au CAPC Musée d'art contemporain de Bordeaux, a réuni 110 invités, dont 70 dirigeants d'entreprises venus découvrir les projets prioritaires de l'association et les différentes formes d'engagement possibles.

Ponctuée de témoignages de partenaires engagés, notamment GT Solutions, Hilton Garden Inn Bordeaux ou encore Ociane Matmut, cette soirée a permis de renforcer les liens entre l'association et le monde économique autour de projets concrets et d'une ambition partagée en faveur de l'inclusion.

Parmi les réalisations soutenues dans ce cadre figure le parcours sensoriel de la MAS de Saint-Denis de Pile, inauguré le 17 octobre 2025. Financé intégralement dans le cadre d'une action de mécénat par le fond de dotation d'Epsicap Reim, dont la philosophie résonne parfaitement avec les valeurs de l'Adapei33, ce parcours en plein air propose différentes stimulations sensorielles adaptées aux résidents, notamment aux personnes n'ayant pas accès au langage verbal. Ce projet porte également une dimension inclusive forte puisque les travaux ont été réalisés par l'ESAT de Saint-Denis de Pile. Aujourd'hui partagé avec d'autres établissements du territoire (RPA, FAM, IME...), ce parcours constitue un espace de découverte, d'apaisement et de bien-être.

Autre projet soutenu en 2025, la rénovation du gymnase de l'IME Pessac Alouette, rendue

possible grâce au soutien de la Fondation Saint-Gobain et d'Ociane Matmut, à hauteur de 50 000 € chacune. À l'IME, le gymnase est un outil éducatif et thérapeutique essentiel pour les jeunes accompagnés, notamment ceux présentant des troubles du spectre de l'autisme. Les travaux engagés permettront d'améliorer l'acoustique, la luminosité et les équipements afin de proposer un environnement plus adapté aux activités sportives, corporelles et de relaxation.

Ces projets illustrent la volonté de l'Adapei33 de développer des coopérations durables avec les entreprises et de diversifier ses ressources afin de soutenir des actions concrètes au service des personnes accompagnées.





Les ESAT de Saint-Denis de Pile et de Villambis rejoignent la démarche Mon Restau Responsable®

En 2025, les restaurations de Saint-Denis de Pile et de Villambis ont rejoint la démarche Mon Restau Responsable®. Un engagement qui traduit la volonté de l'Adapei 33 de développer une restauration collective plus responsable et plus durable.

Le 29 janvier à Saint-Denis de Pile puis le 1^{er} juillet à Villambis, deux restaurations de l'Adapei 33 ont officiellement intégré la démarche Mon Restau Responsable®. Cette garantie participative accompagne les établissements dans l'évolution de leurs pratiques autour d'une restauration plus responsable, attentive à la qualité des repas, au bien-être des convives et aux enjeux environnementaux.

Portée au niveau national, la démarche repose sur quatre grands axes : le bien-être des convives, une alimentation responsable, les éco-gestes au quotidien et l'engagement social et territorial.

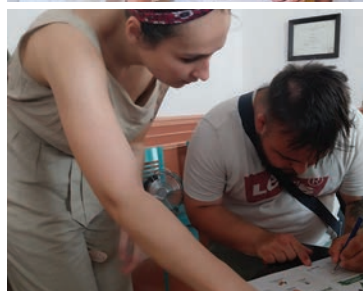
Chaque établissement réalise une auto-évaluation afin d'identifier ses points forts et les axes d'amélioration à développer dans les années à venir. L'engagement se concrétise ensuite par une séance publique d'engagement associant les différents acteurs du territoire : élus, familles, associations, professionnels et partenaires. Ce temps d'échange permet de présenter les objectifs fixés et la feuille de route construite par les équipes. Un nouveau point d'étape est réalisé tous les deux ans afin de mesurer les avancées et poursuivre la dynamique engagée.

À travers cette démarche, les établissements travaillent notamment sur le développement des produits bio, locaux et de saison, la réduction des déchets ou encore l'amélioration de l'expérience des convives.

Le repas occupe en effet une place importante dans la vie quotidienne des personnes accompagnées, à la fois comme moment de convivialité, de bien-être et de socialisation.

Cette démarche s'inscrit dans la politique de responsabilité sociale et environnementale portée par l'Adapei 33 et contribue concrètement à l'engagement n°14 de son projet associatif 2024-2028 : "Déployer une politique de responsabilité sociale et environnementale".

Depuis 2019, 5 établissements ont rejoint la démarche, avec l'objectif d'étendre progressivement cet engagement à l'ensemble des restaurations de l'association d'ici 2028.





Une année d'actions concrètes pour la démarche RSE de l'Adapei 33

En 2025, l'Adapei 33 a poursuivi le déploiement de sa démarche RSE à travers des actions concrètes autour du tri des déchets, de la réduction de l'empreinte carbone, de l'alimentation durable et de la sensibilisation des professionnels.

En 2025, les établissements ont engagé plusieurs actions pour réduire leur impact environnemental et faire évoluer les pratiques du quotidien.

Le début d'année a notamment été consacré à l'organisation du tri des déchets sur l'ensemble des territoires. Chaque établissement s'est équipé de conteneurs adaptés en lien avec des prestataires de proximité. Pour la majorité des sites, cette meilleure gestion des déchets a permis de réaliser des économies budgétaires, y compris avec la mise en place des collectes de déchets organiques dans les restaurants.

2025 a également été consacré à la réalisation du bilan carbone de l'Association. Ce travail a abouti, le 17 décembre 2025, à une journée collective de restitution et de réflexion autour de la trajectoire bas carbone de l'Adapei 33, réunissant le Codir, le Copil RSE, les fonctions supports ainsi qu'un représentant des personnes accompagnées de l'ESAT de Blanquefort. Cette journée de travail a permis d'identifier plusieurs axes prioritaires : limiter les déplacements en voiture, réduire les achats les plus carbonés dans la restauration collective, diminuer les déchets et maîtriser les consommations énergétiques.

Des actions de sensibilisation et de formation au nettoyage sain des locaux ont été proposées à une cinquantaine de salariés par Isabelle Farbos, docteure en génétique, afin de limiter l'usage de produits d'entretien dangereux pour la santé et l'environnement.

Dans le cadre de la Semaine du développement durable, des formations ont également été proposées aux équipes de cuisine autour de la préparation de repas plus sains, équilibrés et moins consommateurs de viande, en lien avec les objectifs de la loi Egalim. Un travail d'observation du gaspillage alimentaire a également été mené dans les restaurants, permettant notamment de mettre en place des actions afin de réduire les quantités de pain jetées.

Cette dynamique se poursuivra en 2026 avec l'accompagnement de l'ADSNA (Agir Durablement en Santé en Nouvelle-Aquitaine) pour construire une stratégie environnementale plus globale à travers l'outil RSE "Agenda 2030" et la mise en place d'un nouveau COPIL RSE.





20 ans après la loi handicap, des avancées et des défis toujours d'actualité

Le 20e anniversaire de la loi du 11 février 2005 a été l'occasion de revenir sur les évolutions majeures du secteur du handicap en matière de droits, d'accessibilité et d'inclusion, mais aussi de mettre en lumière les actions engagées par l'Adapei 33.

Le 11 février 2025 marquait les 20 ans de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap. Cette loi a profondément transformé le paysage du handicap en France en affirmant le principe d'égalité des droits et en renforçant les exigences en matière d'accessibilité, de scolarisation, d'emploi et de participation citoyenne.

Depuis 2005, plusieurs avancées importantes ont vu le jour parmi lesquelles la création des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH), la mise en place de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), le développement de la scolarisation en milieu ordinaire, l'évolution de l'obligation d'emploi des travailleurs en situation de handicap ou encore la reconnaissance du droit de vote des personnes sous mesure de protection juridique.

À travers ses établissements et dispositifs, l'Adapei 33 s'est inscrite dans cette dynamique d'évolution des droits et des parcours. L'association a notamment développé des actions en faveur de l'autodétermination et de la participation des personnes accompagnées : formations au Facile à Lire et à Comprendre (FALC), soutien aux Conseils de la Vie Sociale, création du Conseil associatif ou encore accompagnement de la délégation girondine de l'association Nous Aussi.

L'inclusion scolaire constitue également un axe important avec la création d'Unités d'Enseignement Externalisées dans les collèges et lycées, de deux UEMA et d'un Dispositif d'Autorégulation à Léogeats pour les élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme.

L'emploi et la professionnalisation des travailleurs en situation de handicap ont aussi connu de nombreuses évolutions ces dernières années. Développement des activités externalisées, contrats double statut ESAT/entreprise, reconnaissance des acquis de l'expérience, emploi accompagné ou encore formations dédiées aux travailleurs participent à renforcer les parcours vers le milieu ordinaire.

Si les avancées sont réelles, de nombreux défis restent encore à relever. L'accessibilité universelle demeure incomplète dans de nombreux domaines et le taux de chômage des personnes en situation de handicap reste supérieur à la moyenne nationale.

Vingt ans après son adoption, la loi de 2005 continue ainsi de porter des enjeux très actuels autour de l'inclusion, de l'égalité des droits et de la participation pleine et entière des personnes en situation de handicap dans la société.

Les transformations actuellement engagées dans le secteur médico-social prolongent les principes portés par la loi de 2005 : autodétermination, inclusion et accompagnements davantage construits à partir des besoins et des choix de vie des personnes.



20

Votre avis est important !

Résultats de l'enquête de satisfaction 2025



Personnes accompagnées
1764 répondants



Familles - 502 répondants

Menée tous les deux ans auprès des personnes accompagnées et des familles, l'enquête de satisfaction 2025 confirme une hausse importante de la participation depuis 2021. Des résultats plus représentatifs qui permettent d'identifier les points forts et les axes d'amélioration à travailler dans le futur plan d'actions.

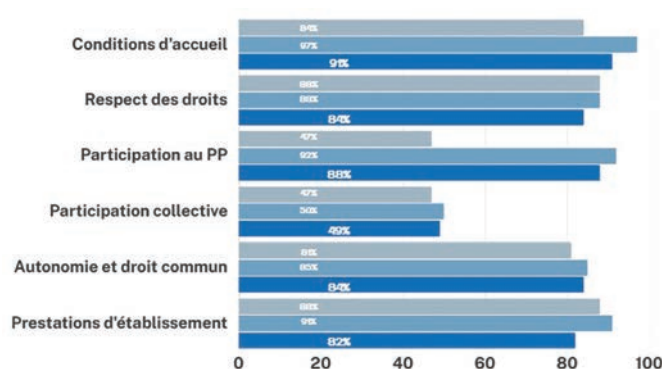
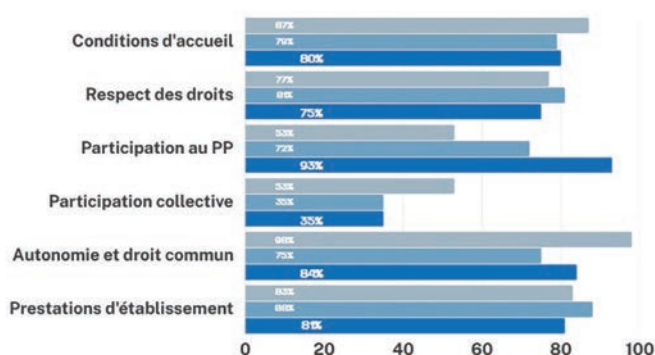
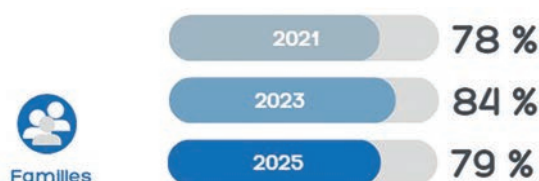
Évolution du nombre de répondants 2025 vs 2023



Satisfaction générale 2025



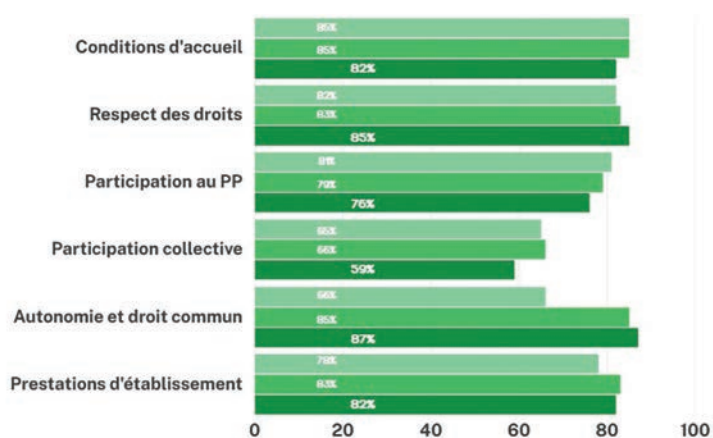
Satisfaction PÔLE ENFANCE 2025 vs 2023 / 2021



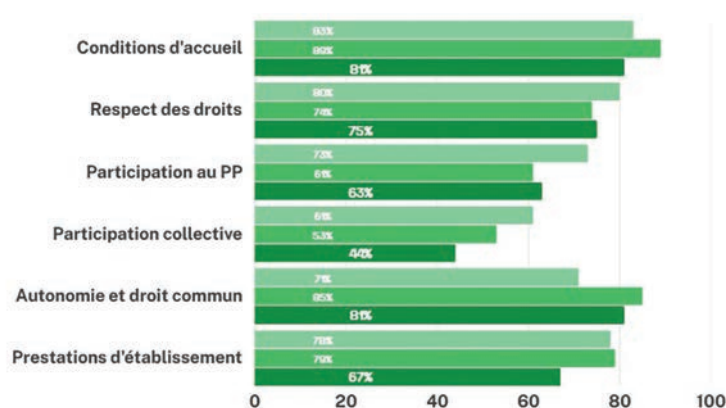
Pour le pôle Enfance, les résultats de satisfaction 2025 montrent une baisse notable, particulièrement chez les personnes accompagnées, après une progression observée entre 2021 et 2023. Cette évolution constitue un point de vigilance pris en compte dans l'amélioration des pratiques professionnelles. Les résultats mettent néanmoins en évidence une progression de la participation individuelle des personnes accompagnées dans leur projet personnalisé, ainsi qu'un niveau de satisfaction globalement positif concernant l'accueil et les prestations proposées. La participation collective reste, en revanche, un axe d'amélioration prioritaire.

4 | 20 faits marquants de l'année 2025

Satisfaction **PÔLE TRAVAIL ET INSERTION PAR L'EMPLOI** 2025 vs 2023 / 2021



Évolution du taux de satisfaction des personnes accompagnées par thème



Évolution du taux de satisfaction des familles par thème

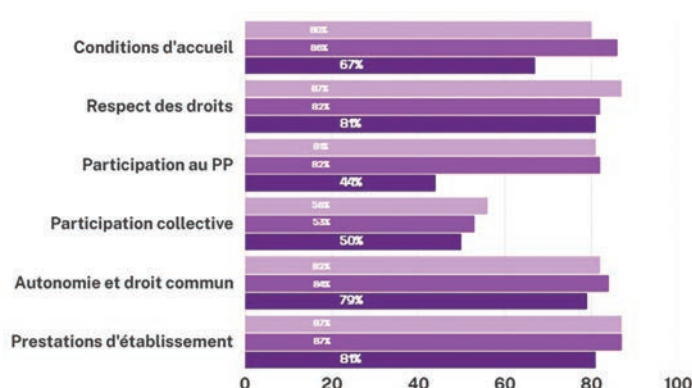
Pour le pôle Travail et insertion par l'emploi, les résultats de satisfaction générale des personnes accompagnées et des familles enregistrent une légère baisse.

Dans le détail, les retours restent néanmoins positifs concernant les conditions d'accueil ainsi que les accompagnements proposés autour de l'autonomie et de l'accès au droit commun.

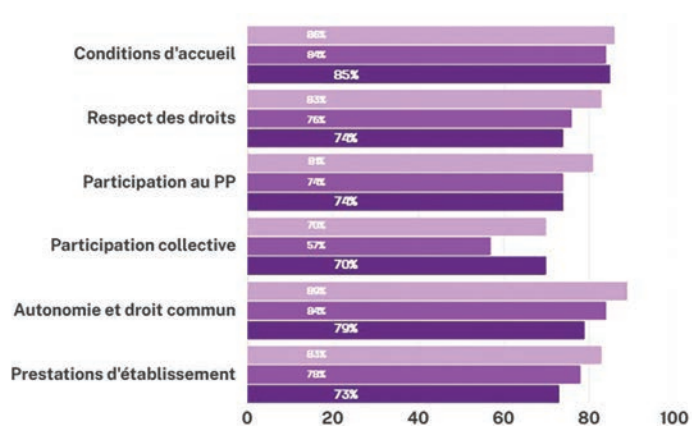
Les personnes accompagnées soulignent également leur satisfaction quant au respect de leurs droits et à la qualité des prestations proposées par les établissements et services.

Les résultats mettent toutefois en évidence des marges de progression importantes autour de la participation au projet personnalisé et de l'implication dans les espaces de participation collective, qui constituent des axes de travail prioritaires pour les équipes.

Satisfaction PÔLE HÉBERGEMENT ET SOINS 2025 vs 2023 / 2021



Évolution du taux de satisfaction des personnes accompagnées par thème



Évolution du taux de satisfaction des familles par thème

Pour le pôle Hébergement et soins, les résultats montrent une baisse plus marquée de la satisfaction chez les personnes accompagnées, tandis que celle des familles reste globalement plus stable.

Les retours recueillis mettent en lumière plusieurs axes d'amélioration prioritaires :

- la participation au projet personnalisé,
- la place accordée à la participation collective
- ainsi que les conditions d'accueil, telles qu'elles sont perçues par les personnes accompagnées.

Ces éléments constituent des points de vigilance importants pour poursuivre l'amélioration de l'accompagnement et renforcer le pouvoir d'agir des personnes.

5 | Bilan CPOM au 31/12/2025

Bilan du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

Signé pour la période 2021-2025, le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) entre cette année dans sa cinquième année d'exécution. Dans un contexte où le secteur médico-social connaît de profondes évolutions, certains indicateurs fixés en 2021 apparaissent aujourd'hui inadaptés, voire inatteignables, au regard des ressources réellement mobilisables.

Garantir
l'accompagnement
favorisant l'inclusion :
Le virage inclusif



Acteurs clés du virage inclusif, les établissements de l'Adapei33 soutiennent la citoyenneté des personnes en situation de handicap en favorisant leur libre choix et l'accès au droit commun dans tous les aspects de la vie (éducation, emploi, santé, loisirs, habitat...), chaque fois que possible dans leur environnement habituel.

1

L'inclusion scolaire

2

La transformation
de places d'IME en Sessad

3

L'inclusion en milieu
ordinaire de travail

4

La participation
et l'autodétermination

1

L'inclusion scolaire

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	au 31/12 2024	au 31/12 2025	Cible
Taux de scolarisation en UEE	10%	11%	13%	14%	16%	13%	70%
Taux de scolarisation en dispositif de droit commun	14%	10%	8 %	7%	6.61%	15%	50%

L'évolution de ces indicateurs reste étroitement liée aux modalités de scolarisation proposées dans le cadre des parcours inclusifs. Les jeunes accueillis en IME présentent aujourd'hui des besoins d'accompagnement plus importants, tandis que les parcours de scolarisation partagée avec le milieu ordinaire tendent à diminuer progressivement. Le développement des UEE se poursuit néanmoins, en lien avec l'Éducation Nationale, les possibilités d'ouverture et les besoins identifiés sur les territoires.

2

La transformation de places d'IME en SESSAD

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	au 31/12 2024	au 31/12 2025	Cible
Taux de répartition IME/Sessad	23%	37 %	40 %	45%	47%	47%	50%

IME : 324 jeunes accueillis (53%) | Sessad 290 jeunes accompagnés (47%)

3

L'inclusion en milieu ordinaire de travail

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	au 31/12 2024	au 31/12 2025	Cible
Taux d'inclusion en milieu ordinaire de travail	1,36%	2,03%	1,55%	4,78%	3,94%	2,63%	3%

Le taux d'inclusion en milieu ordinaire inclut les sorties vers des CDI ou des CDD d'une durée supérieure à six mois.

4

La participation et l'autodétermination

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	au 31/12 2024	au 31/12 2025	Cible
Nb réunions CVS /Conseil Associatif	1	0	1	2	3	3	2/an
Taux satisfaction des personnes accompagnées	ND	77	77 (*)	92%	92% (*)	71%	80
Taux satisfaction des familles	ND	79	79 (*)	79%	79% (*)	79%	80
Taux satisfaction en lien avec la participation	ND	59	59 (*)	68% (**)	68% (*)	55%(**)	80

(*) Les enquêtes de satisfaction sont réalisées tous les deux ans. Les résultats présentés dans la colonne 2024 correspondent à l'enquête menée en 2023.

(**) Croisement des items "participation au projet personnalisé" et "participation collective" pour les personnes accompagnées.

5. | Bilan CPOM au 31/12/2025

Favoriser une **approche populationnelle**



Centrée sur les besoins spécifiques des personnes, l'approche populationnelle permet de concevoir des accompagnements individualisés.

1

**Les personnes
avec autisme**

2

**Les personnes en situation
de handicap psychique**

3

**Les personnes
avec polyhandicap**

4

**Les personnes
vieillissantes**

5

L'accès aux soins

1

Les personnes avec autisme

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	au 31/12 2024	au 31/12 2025	Cible
Nombre d'établiss. certifiés	0	2	3	4	1	0	10

Pour des raisons budgétaires, le choix a été fait de suspendre le processus de certification. Faute de renouvellement, les IME ont perdu leur certification. Néanmoins, les processus internes et la qualité de l'accompagnement restent conformes aux exigences du référentiel de certification.

2

Les personnes en situation de handicap psychique

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	au 31/12 2024	au 31/12 2025	Cible
Taux formation au handicap psychique (UH / FH/ SAVS)	14%	36%	46%	67%	51%	72%	100%

L'augmentation du taux de formation au handicap psychique s'explique par l'évolution de la stratégie de formation, avec la mise en place d'un module obligatoire pour chaque nouveau professionnel, ainsi que par une diminution du turn-over sur les structures concernées en 2025.

3

Les personnes en situation de polyhandicap

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	au 31/12 2024	au 31/12 2025	Cible
Nombre d'établiss. certifiés	0	0	0	0	0	0	2

Les autodiagnostics des deux MAS ont été réalisés en 2024. Aucun engagement ne sera pris concernant la certification polyhandicap avant la fin du CPOM.

4

Les personnes vieillissantes

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	au 31/12 2024	au 31/12 2025	Cible
Durée Moyenne de séjour pour les personnes ayant plus de 60 ans sur le SAVS	5,7	5,3 ans	6,4 ans	8,4 ans	5 ans	3,5 ans	Inf. à 8

L'évolution de cet indicateur doit être relativisée au regard du vieillissement du public accompagné et du fort renouvellement des admissions. Le maintien au SAVS de personnes de plus de 60 ans ne paraît pas incohérent dès lors que l'accompagnement demeure adapté à leurs besoins. À l'inverse, l'accueil régulier de personnes plus jeunes influence mécaniquement la durée moyenne observée. Cet indicateur semble aujourd'hui partiellement inadapté pour apprécier la pertinence des accompagnements proposés.

5

L'accès aux soins

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	au 31/12 2024	au 31/12 2025	Cible
Nombre Événements Indésirables (EI) "soins"	116	161	256	334	454	355	60

Le nombre de déclaration d'événements Indésirables (EI) reste élevé, cela traduit une volonté associative de favoriser les signalements dans l'objectif de renforcer la prévention, l'analyse des situations et l'amélioration continue des accompagnements et des pratiques professionnelles.

5. | Bilan CPOM au 31/12/2025

Contribuer
à la démarche
**Une réponse
accompagnée
pour tous**



La démarche "Une réponse accompagnée pour tous", issue du rapport Piveteau "Zéro sans solution", vise à mieux coordonner les acteurs pour construire avec la personne et sa famille un accompagnement continu, sans rupture.

1

La continuité des parcours

1

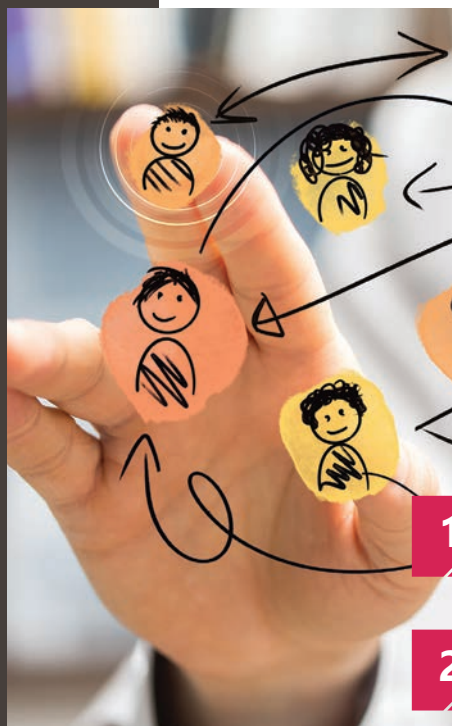
La continuité des parcours

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	au 31/12 2024	au 31/12 2025	Cible
Taux occupation des places d'accueil temporaire	63%	60%	61 %	60 %	66%	62%	70 %
File active SAVS	120%	125%	140 %	135 %	117%	121%	150 %
Transformation de places FH en places FO	0	7	7	14	14	14	14
Nombre d'appartements d'application	5	5	5	8	8	8	8
Nombre de sorties sous amendement Creton		+ 7 %	+ 12 %	-9%	-30%	-33%	-20 %

Les taux d'occupation des places d'accueil temporaire sont très disparates d'un établissement à l'autre. Les UH ont des difficultés à occuper leur place d'AT à hauteur des 70% tout comme les établissements de Martignas et de Saint-Michel de Rieufret. Les autres établissements ont un taux d'occupation bien supérieur à l'attendu. A noter que nous avons ouvert la place d'AT du FAM de Bègles au mois de décembre 2025.

29 jeunes sous amendement Creton ont évolué dans leur parcours en 2025. Ce nombre de sorties reste élevé pour la deuxième année consécutive, soutenu notamment par une pyramide des âges actuellement favorable. L'association reste toutefois vigilante pour les années à venir et poursuit sa réflexion autour de la diversification des parcours et des solutions d'accompagnement.

Maintenir
une **gestion
performante** et
un **management
de la qualité**



S'engager dans le CPOM, c'est assurer la viabilité financière des projets tout en accompagnant la transformation des organisations au plus près des besoins. La qualité doit en rester le fil conducteur, tant pour les personnes accompagnées que pour les professionnels.

1

Les Ressources Humaines

2

Le pilotage et le système d'information

1

Les Ressources Humaines

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	au 31/12 2024	au 31/12 2025	Cible
Taux absentéisme	11,63 %	13,51 %	14,34 %	12,79 %	12,25 %	13,03%	-2 %

L'association a connu une augmentation importante de son absentéisme de presque 25% entre le début du CPOM et la fin d'année 2022. Après une inversion de cette tendance en 2023, une retour à la hausse observé en 2024 se confirme en 2025. Ces évolutions s'inscrivent dans les mêmes tendances que celles constatées sur l'ensemble du secteur mais plus globalement dans le monde du travail.

2

Le pilotage et le système d'information

Indicateurs	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	au 31/12 2024	au 31/12 2025	Cumul période	Cible
Ratio résultat	1,7 %	-2,3 %	-2.5%	-1.3%	0,6%	-0.89%	>=-3 %
Taux de réalisation des plans pluriannuels d'investissements	50%	145 %	1251 %	255%	237%	115%	<=100 %

22101.98

Purchased
\$ 34,341 ▲ 12%

Total Earning
\$ 81,416 ▲ 24%

53451.08

Purchased

\$ 34,341

▲ 12%

Total Earning

\$ 81,416

▲ 24%



Rapport financier 2025



1

Les résultats comptables p. 58

1.1. Les résultats comptables sur 3 ans

1.2. Répartition des ressources 2025

2

Les résultats administratifs p. 59

2.1. Les résultats du compte administratif sur 3 ans

3

Les résultats du secteur contrôlé p. 60

3.1. Les résultats administratifs par typologie d'établissements

3.2. L'activité des établissements et services

4

Les résultats du secteur propre p. 62

4.1. Les résultats du secteur propre

4.2. Le chiffre d'affaires par ESAT & EA

4.3. Le chiffre d'affaires et résultat par ESAT et EA

4.4. Le chiffre d'affaires par activité

5

Les investissements et la trésorerie p. 66

5.1. Les investissements

5.2. La trésorerie

6

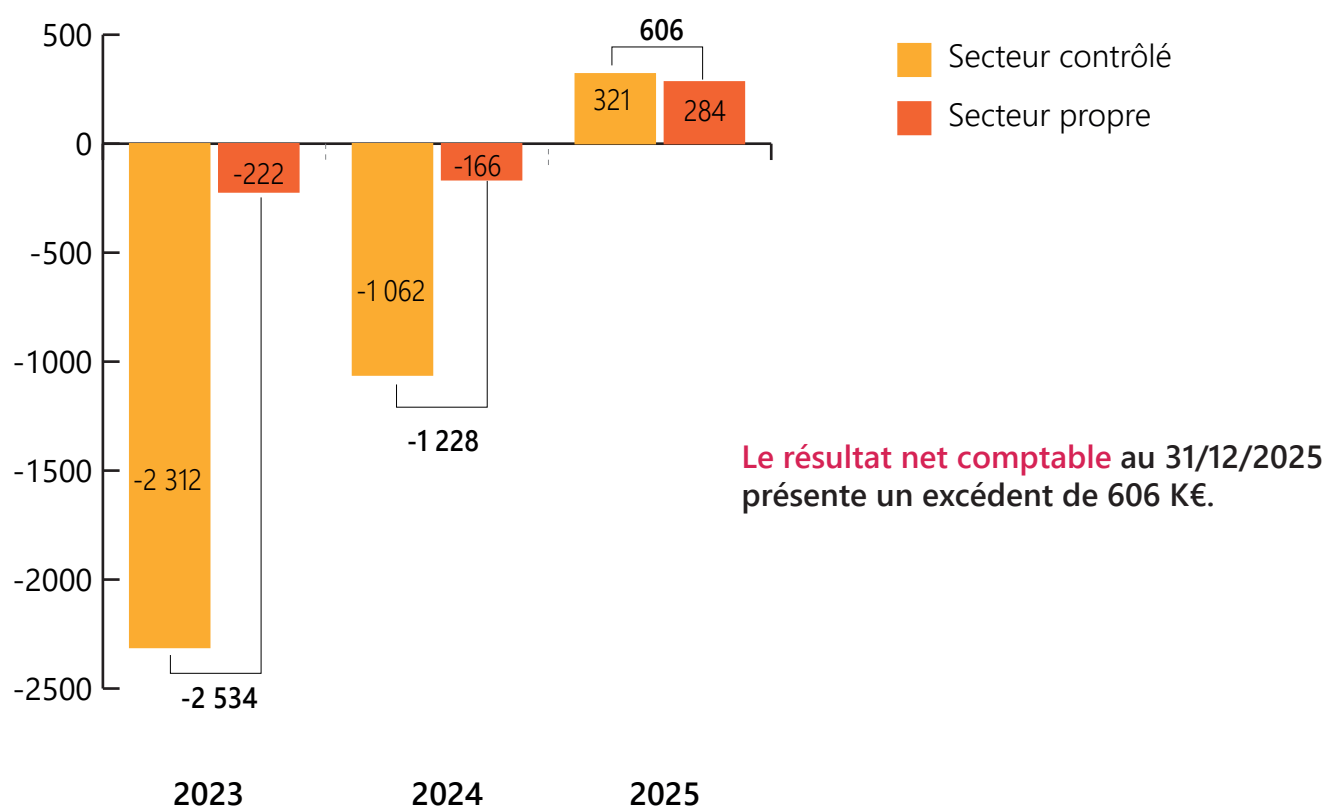
Synthèse financière p. 67

1 | Les résultats comptables

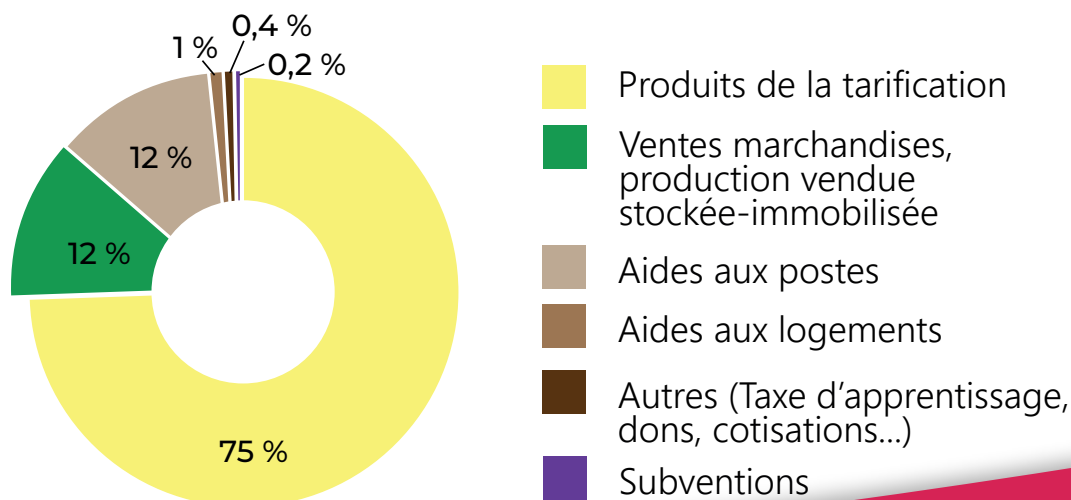
L'Adapei33, en tant qu'association gestionnaire d'établissements et de services du secteur médico-social, a l'obligation de produire des comptes annuels selon les règles comptables de droit commun des associations.

Cependant, les établissements et services médico-sociaux qui composent l'association bénéficient de financements publics (Assurance maladie, aide sociale départementale et État) et sont régis de ce fait par une réglementation comptable propre, conduisant notamment à produire un État Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD), en réponse aux exigences réglementaires inscrites dans le Code de l'Action Sociale et des Familles suite à la signature du CPOM fin 2021.

1.1 Les résultats comptables sur 3 ans - en K€

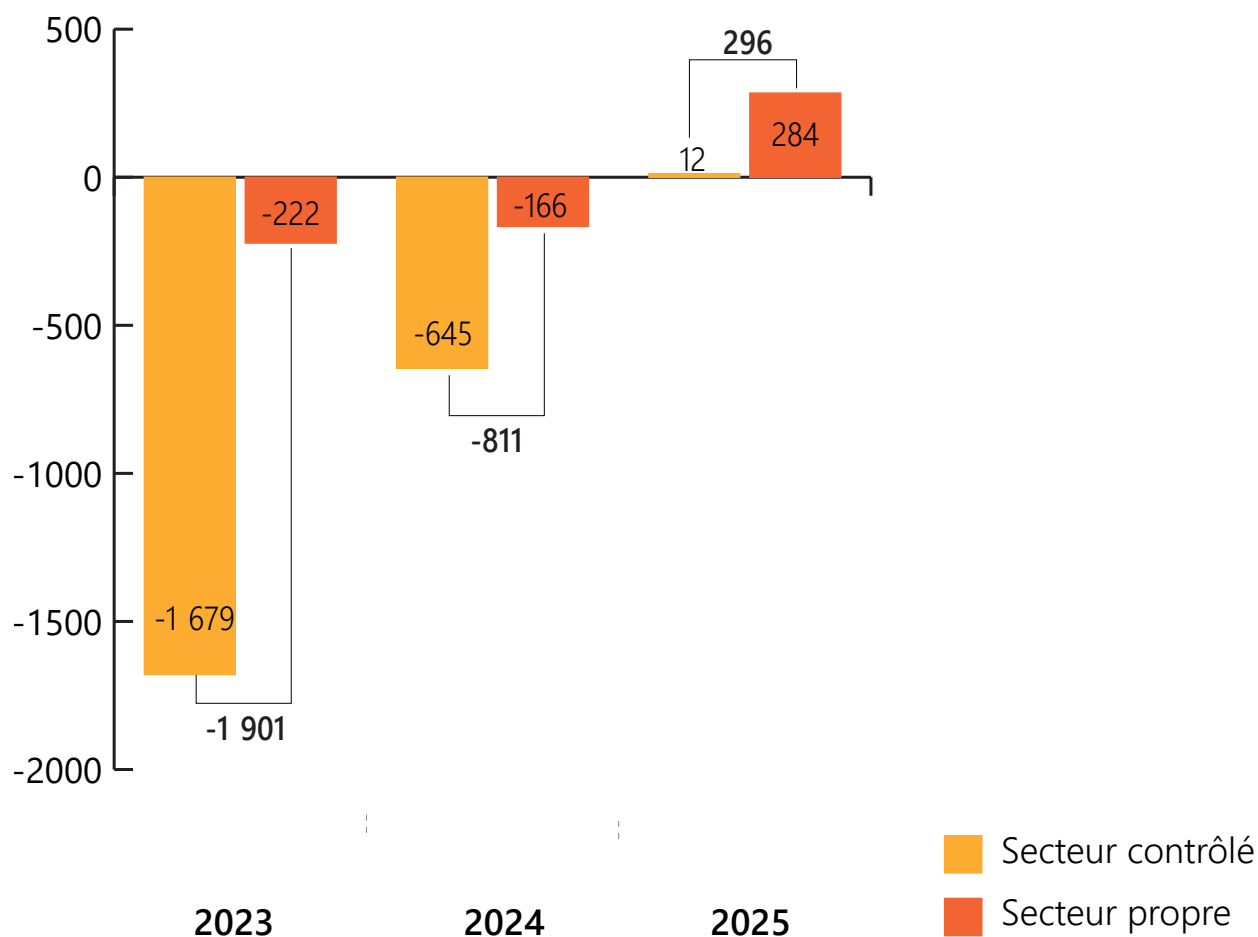


1.2 Répartition des principales ressources 2025



2.1 Les résultats du compte administratif sur 3 ans - en K€

Divers retraitements sont appliqués au résultat net comptable afin de produire un résultat administratif.



Le résultat administratif au 31/12/2025 est un excédent de 12 K€

Après retraitement :

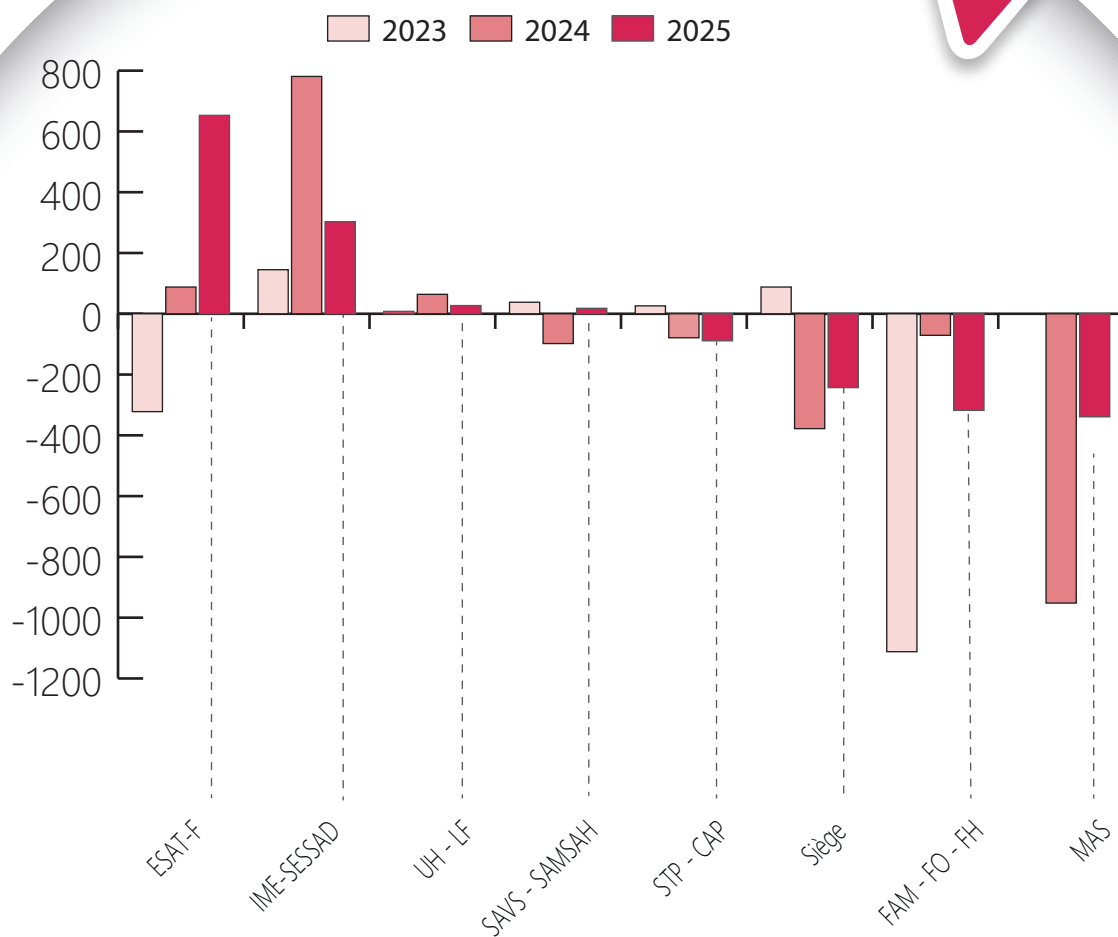
- De la variation pour congés payés de 87 K€ (produits)
- Des autres reprises pour 223 K€

3 | Les résultats du secteur contrôlé

3.1 Les résultats administratifs par typologie d'établissements - en K€

Établissements	2023	2024	2025
ESAT F	- 322	88	653
IME/SESSAD	145	781	303
UH - LF	8	64	27
SAVS - SAMSAH	38	-98	18
STP - CAP	26	-79	-89
Siège	88	-378	-243
FAM-FO-FH	- 1 112	-71	-318
MAS	- 551	-952	-339
Total	- 1 679	-645	12

Résultats en K€ sur 3 ans



3.2 L'activité des établissements et services - en journées

Établissements	2023	2024	2025	# 2024 / 2025	
				en journées	en %
ESAT	172 117	177 744	178 081	+ 337	0 %
FO (*)	100 015	106 477	108 664	+ 2 187	+2 %
SAVS	64 112	62 763	65 374	+ 2 611	+4 %
IME	55 381	56 963	55 999	- 964	- 2 %
FH - UH - LF	27 796	34 085	38 718	+ 4 633	+ 14 %
MAS	37 352	37 521	37 046	- 475	- 1 %
SESSAD	26 432	33 413	34 451	+ 1 038	+ 3 %
FAM	17 958	18 674	19 893	+ 1 219	+ 7 %
STP - CAP	12 345	12 770	11 741	- 1 030	- 8 %
TOTAL	512 508	540 410	549 967	+ 9 557	+ 2 %

(*) dont foyers à double tarification FO/FAM Saint-Michel de Rieufret et Gujan-Mestras et FO-FH Cestas

L'année 2025 est la dernière année du CPOM tripartite 2021-2025 signé en 2021 entre l'ARS Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde et l'Adapei 33.

Nos établissements ont subi sur cette période une forte dégradation des équilibres financiers. En effet, les années 2022, 2023 et 2024 ont présenté des déficits successifs qui s'expliquaient par des hausses de charges subies, liées au fort contexte inflationniste et à des revalorisations salariales réglementaires, non intégralement compensées par les financeurs.

Pour remédier à cette situation l'Association s'est volontairement engagée en 2024 dans un plan de retour vers l'équilibre dont nous nous félicitons de constater les effets dès 2025, avec un résultat du secteur contrôlé de nouveau excédentaire.

4 | Les résultats du secteur propre

4.1 Les résultats du secteur propre - en K€

Le résultat du secteur propre présente un excédent de 284 K€ contre un déficit de -166 K€ en 2024.

Établissements	2023	2024	2025
ESAT-E	741	728	910
EA	- 173	-295	6
UH Résidents	17	24	-26
Association	- 197	-432	- 330
Autres (insertion, BM formation, service habitat)	- 610	-191	- 275
Total	- 222	-166	284

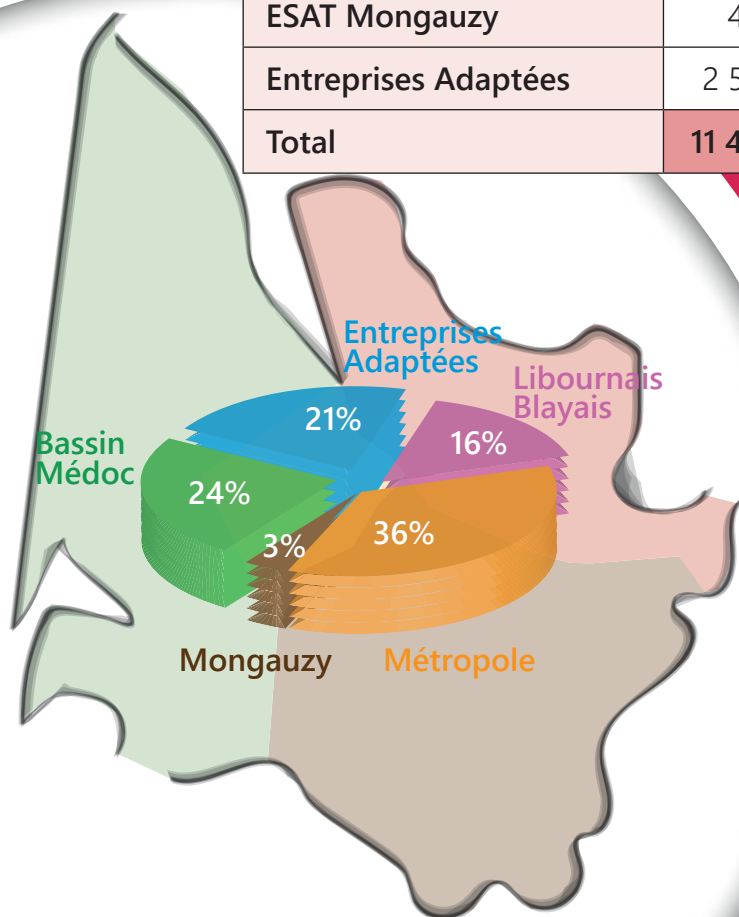
Après 2 années de déficits successifs, le secteur propre est de nouveau excédentaire.

L'amélioration globale du résultat du secteur propre de +450 K€ s'explique essentiellement par l'augmentation des excédents de nos activités commerciales (ESAT et EA), qui sont passés de +434 K€ en 2024 à +916 K€ en 2025.

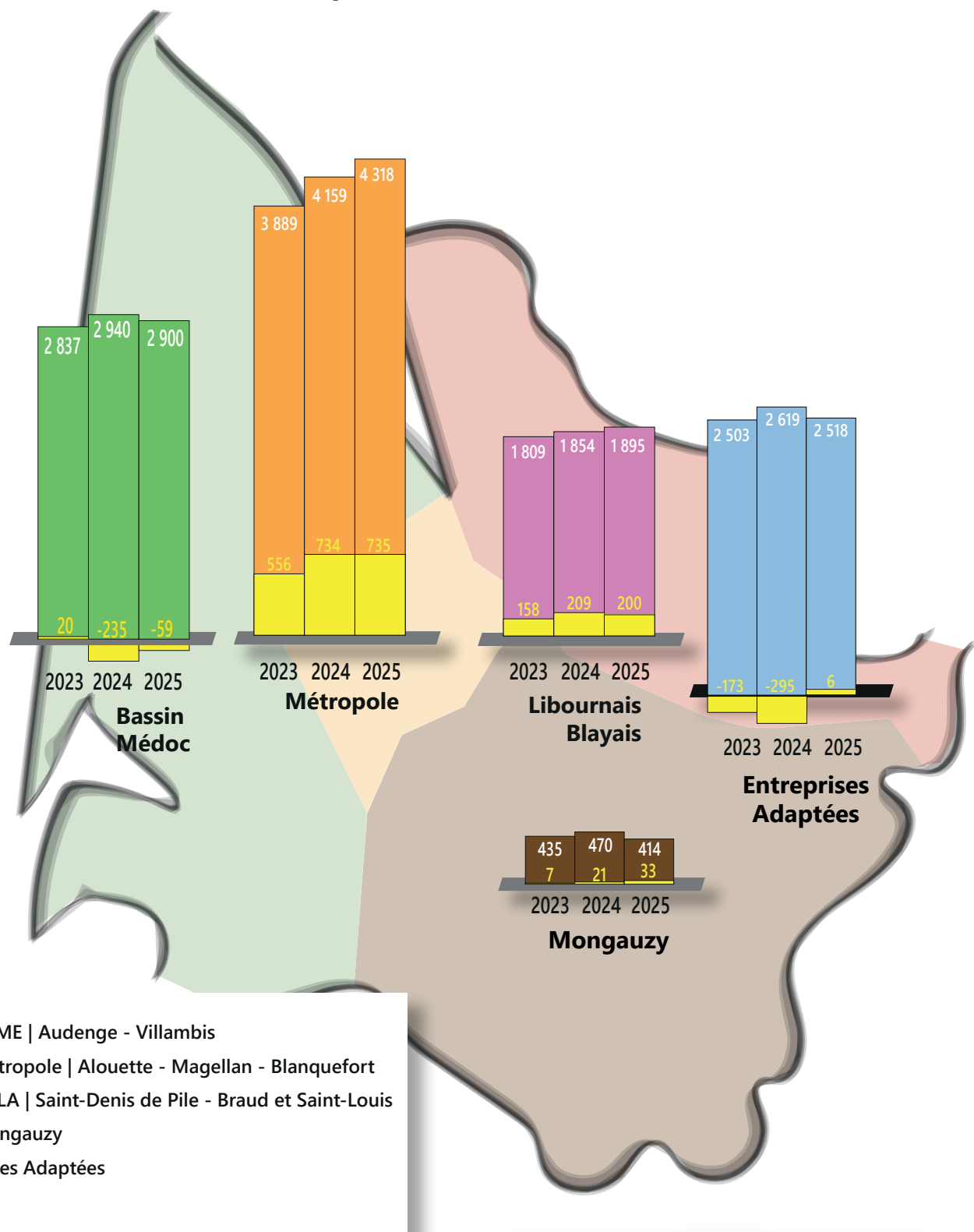
Les autres activités du secteur propre se dégradent de 32 K€ en raison d'une baisse des activités du service insertion.

4.2 Le chiffre d'affaires par ESAT et EA- en K€

Établissements	2023	2024	2025	Variation entre 2024 et 2025	
ESAT Bassin / Médoc	2 837	2 940	2 900	- 40	-1%
ESAT Métropole	3 889	4 159	4 318	+ 159	+4%
ESAT Libournais / Blayais	1 809	1 854	1 895	+ 41	+2%
ESAT Mongauzy	435	470	414	- 55	-12%
Entreprises Adaptées	2 503	2 619	2 518	- 101	-4%
Total	11 473	12 043	12 046	+ 3	+0%



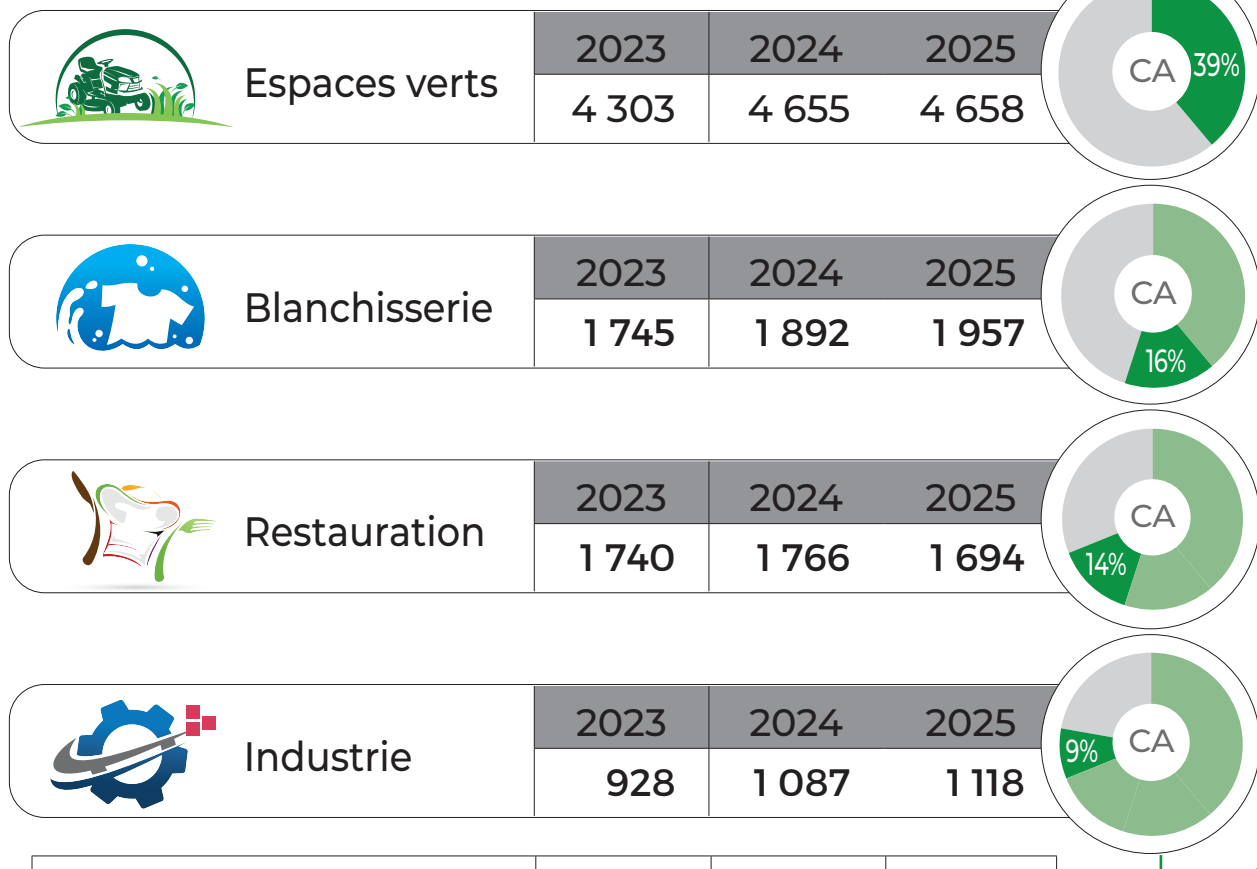
4.3 Le chiffre d'affaires et résultat par ESAT et EA - en K€



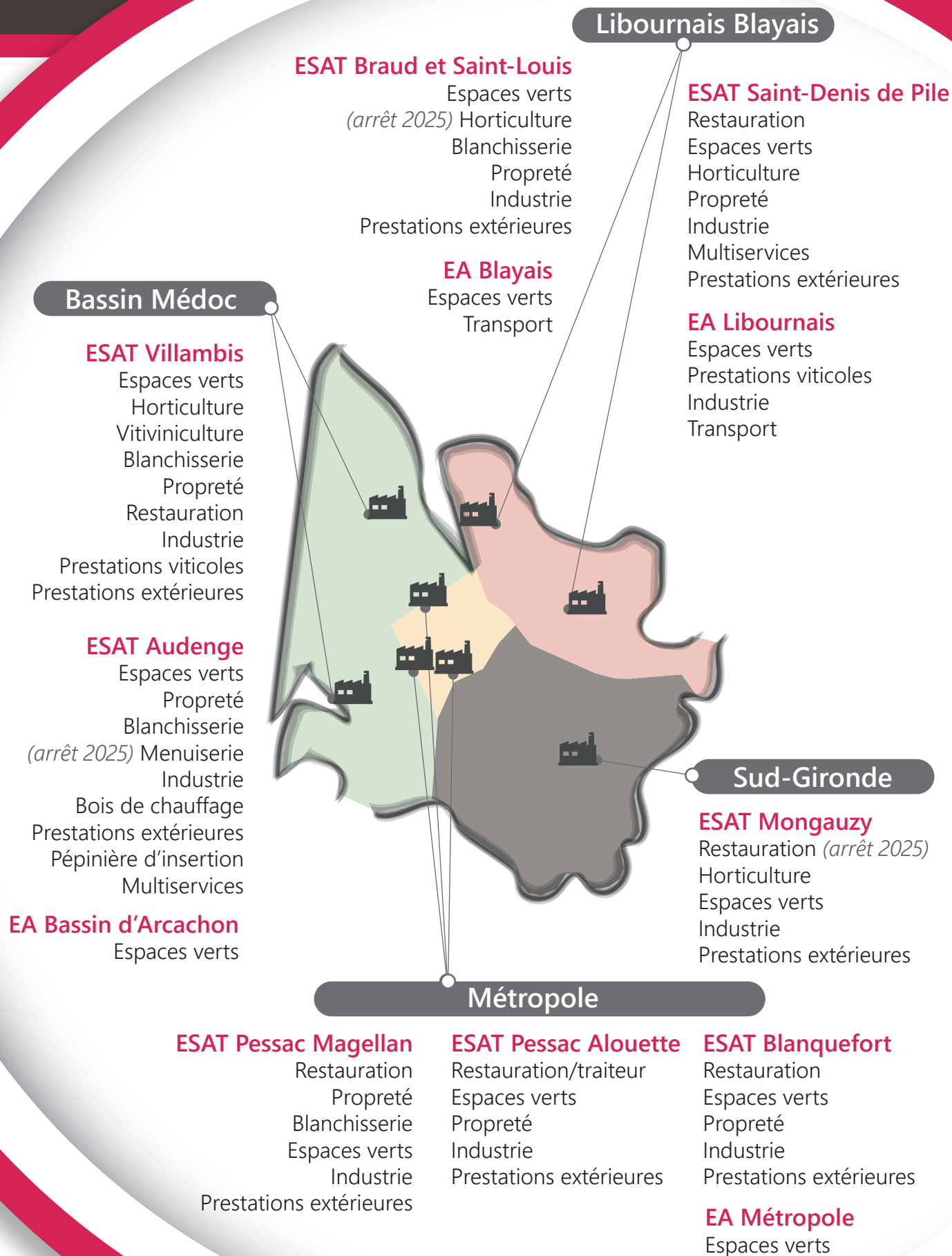
4 | Les résultats du secteur Propre

4.4 Le chiffre d'affaires par activité - en K€

78 %
du chiffre d'affaires



Mise à disposition	625	631	598
Propreté	442	496	579
Prestations extérieures vignes	541	499	449
Horticulture	333	310	343
Bois de chauffage	206	199	204
Viticulture / vin	147	199	168
Prestations de transport	207	166	137
Menuiserie (arrêt de l'activité en 2025)	136	113	58
Multiservices	16	27	56
Pépinière d'insertion	0	4	28
Légumerie (arrêt de l'activité en 2024)	101	0	0
Total chiffre d'affaires en K€	11 472	12 043	12 046



5 | Les investissements et la trésorerie

5.1 Les investissements

En 2025 les dépenses d'investissements de l'Association s'élèvent à 3.9 M€.

Les principales mises en service concernent :

- L'internat de l'IME Taussat pour 0.3 M€
- L'internat de l'IME Pessac Alouette pour 0.3 M€

L'Association a par ailleurs commencé à décliner, en 2025, une nouvelle stratégie de renouvellement de véhicules, qui se traduit par l'acquisition plutôt que la location des véhicules de transports de personnes et des véhicules professionnels. Cela concerne 29 véhicules pour un total de 1 M€.

Enfin, les travaux de construction de la nouvelle MAS de Biganos ont commencé et ont donné lieu à 1.3 M€ de dépenses d'immobilisations en cours.

5.2 La trésorerie

La trésorerie au 31/12/2025 s'élève à 25.1 M€ contre 19.8 M€ en 2024.

Précisons que cette trésorerie bénéficie du financement de 4.4 M€ dédié à la reconstruction de la MAS de Biganos.

6 | Synthèse financière

Synthèse financière au 31 décembre 2025

L'exercice 2025 vient mettre un terme à 3 années de déficits successifs et traduit la mise en œuvre du plan de retour vers l'équilibre lancé en 2024. La situation économique de l'Association s'est progressivement améliorée et les grands équilibres bilanciels sont préservés.

Compte de résultat simplifié (K€)	2024	2025	Var° 2025 vs 2024 €	Var° 2025 vs 2024 %
Total Produits (*)	104 055	103 353	-703	-1%
Dont CA	12 171	12 018	-153	-1%
Dont Tarification	73 315	74 261	946	1%
(Dont Tarification - ARS) (*)	46 951	47 384	433	1%
(Dont Tarification - CD)	26 357	26 965	608	2%
Dont Remboursement ASP	12 060	12 090	30	0%
Dont Reprises de provisions et dépréciations	1 174	1 004	-170	-14%
Total Charges (*)	105 283	102 747	-2 536	-2%
Dont Autres charges externes	19 551	19 878	327	2%
Dont Salaires	69 083	67 592	-1 492	-2%
Dont Dotation aux amortissements	5 178	5 592	414	8%
Dont Dotation aux provisions et dépréciations	2 004	2 042	38	2%
Résultat NET comptable	-1 228	606	1 833	-149%

Éléments du Bilan (K€)	2024	2025	Var €	Var %
Fonds propres et fonds dédiés	36 860	37 993	1 134	3%
Endettement	27 299	26 286	-1 013	-4%
Actif immobilisé net	55 836	54 265	-1 571	-3%
Trésorerie	19 772	25 104	5 332	27%

(*) Afin de permettre une meilleure comparabilité des exercices, les produits et charges sont retraités du financement ARS dédié au projet MAS de Biganos et comptabilisé en fonds dédiés, à hauteur de 3.4 M€ en 2024 et de 1 M€ en 2025.





2026



adapei 33

Rapport d'orientation 2026

Cap 2026, au cœur de notre projet associatif 2024-2028 : Agir ensemble pour construire l'Adapei de demain

Notre boussole reste inchangée : l'épanouissement et la qualité d'accompagnement des personnes. Le monde médico-social traverse des mutations profondes. Pour l'Adapei33, l'année 2026 ne sera pas une année de transition, elle sera une année de consolidation de nos valeurs et de poursuite dans nos projets avec de nouveaux défis. Il s'agira d'inscrire la mise en œuvre de notre projet associatif dans le contexte de l'évolution du cadre des politiques publiques.

Ce contexte intègre notamment, la transformation de l'offre d'accompagnement, portée par la Conférence nationale du handicap de 2023 et approfondie par les préconisations du rapport IGAS de 2025, qui poursuit l'objectif de construire, dès 2027 pour les enfants en situation de handicap et leurs familles et dès 2030 pour l'ensemble des personnes, des réponses plus inclusives, personnalisées et fluides. Elle repose sur un changement de paradigme : passer d'une logique de places à une logique de parcours, en renforçant l'intervention précoce, la scolarisation en milieu ordinaire et la coopération entre acteurs sanitaires, médico sociaux et éducatifs.

A cet endroit, la réforme tarifaire SERAFIN-PH, qui se déploiera prioritairement au niveau du Pôle Enfance, doit en constituer un levier structurant. Elle introduit une nomenclature des besoins et des prestations qui vise à permettre une allocation des ressources plus équitable et plus en lien avec les besoins d'accompagnement. Pour les établissements et services, l'enjeu est double : adapter leurs organisations, sur un mode partenarial, pour mieux répondre aux besoins réels des personnes, tout en professionnalisant la traçabilité, l'évaluation et la structuration des accompagnements.

Cette évolution impliquera une montée en compétences, une gouvernance renouvelée et une capacité à articuler innovation, qualité et soutenabilité économique. In fine, elle devra permettre d'aboutir à un modèle d'accompagnement plus inclusif et centré sur les droits des personnes et de leurs familles, où l'autodétermination et la primauté de la mobilisation des réponses de droit commun sur les réponses médico-sociales devront prévaloir.

2026, c'est aussi la mise en place d'un comité de suivi du projet associatif, qui comporte 14 engagements déclinés selon 4 grands cercles concentriques allant de la personne accompagnée autour de son projet de vie, en accompagnant les familles et en développant les relations entre tous les acteurs pour une société plus solidaire.

Pour 2026, 4 axes prioritaires vont guider notre action collective :

1. La Bientraitance : Un engagement éthique inconditionnel

Garantir la sécurité affective, les droits et l'intégrité de tous.

La bientraitance n'est pas un acquis, c'est une culture qui doit nous interroger et nous guider chaque jour au moyen d'actions telles que :

- **la prévention** en renforçant nos dispositifs de recueil de la parole et de signalement (plan stratégique bientraitance).
- **la formation** en déployant un plan de sensibilisation à l'éthique du soin et de l'accompagnement.
- **l'analyse des pratiques** en soutenant les équipes dans leurs réflexions quotidiennes pour éviter l'usure professionnelle, souvent source de maltraitance institutionnelle.

La commission Bientraitance qui mène une mission de réflexion et de veille, en assure le suivi. La commission trouve également appui auprès du comité d'éthique qui apporte son éclairage.

Conscients de l'importance des enjeux et de la nécessité d'une réflexion approfondie, nous

envisageons d'organiser un colloque autour de la Bienveillance. Parce qu'un tel événement mérite une préparation à la hauteur de ses ambitions, nous prendrons le temps nécessaire pour co-construire ce moment fort et rassembleur à horizon 2027-2028.

2. Fluidifier les parcours : Répondre aux urgences d'aujourd'hui et de demain

Les "sans solution" et les ruptures de parcours ne sont pas une fatalité. Sans en méconnaître les écueils, nous devons impérativement adapter notre offre :

- **Pour les jeunes** : Développer davantage de passerelles vers l'école et l'emploi, entre les dispositifs et soutenir les transitions vers l'âge adulte.
- **Pour les personnes vieillissantes** : C'est offrir à nos proches une fin de parcours sereine, adaptée à leurs compétences et besoins tout en préservant leurs repères, leurs liens sociaux et en respectant leurs envies. En Gironde, le manque de places en structures adaptées et le besoin de soutien renforcé à domicile sont des réalités qui inquiètent légitimement de nombreuses familles. C'est tout l'enjeu de la commission Vieillesse mise en place en mars 2026 et qui réunit représentants de parents, professionnels, personnalités extérieures et personnes accompagnées.

3. La Triple Expertise : Le moteur de notre action

Travailler ensemble, bien se connaître pour une gouvernance partagée.

Pour engager ses choix stratégiques, l'Adapei33 puise sa force dans la complémentarité de ses acteurs.

L'association réaffirme sa volonté de mener et nourrir ses réflexions en s'appuyant sur la triple expertise au travers des instances telles que le Conseil d'administration, le Conseil associatif, les Commissions, le Comité d'éthique...

Pour travailler ensemble, il est important de bien se connaître. Les professionnels sont conviés par le Conseil d'administration pour présenter leur mission ainsi que les représentants du Conseil associatif, du Comité d'éthique ... Participation croisée de la présidence au Comité de direction et des membres du Comité de direction au Conseil d'administration et à son Bureau, rencontre de la direction générale et des sections locales pour échanger et recueillir les attentes auprès des bénévoles qui agissent sur le terrain dans les établissements.

Ces temps nécessaires de rencontre, de partage renforcent nos liens et aident l'ensemble des acteurs à avancer ensemble pour faire des choix solides.

4. Assurer la pérennité et l'adaptation de l'Association

Dans un contexte de tension forte sur les finances publiques et un environnement socio-politique mondial particulièrement complexe et aux multiples répercussions, le "cap" doit également être de demeurer extrêmement vigilant en matière de gestion et d'anticipation. Il s'agit d'assurer à l'Adapei33 des fondamentaux solides, à même de lui permettre de conduire au mieux ses missions. Ainsi :

Le maintien de la trajectoire financière doit rester une préoccupation première

Si le plan de retour à l'équilibre décidé en 2024 a porté ses fruits en 2025 et a permis de présenter une situation budgétaire à l'équilibre, il ne faut pas perdre de vue que les équilibres sont fragiles

Rapport d'orientation

et que nous évoluons sur une "ligne de crête". La construction budgétaire 2026, établie sur des bases très prudentes et adaptées au contexte de pression sur les finances publiques, l'a démontré. Pour viser l'équilibre, il nous a été de nouveau nécessaire de demander d'importants efforts aux établissements et services de l'association. Ces derniers relèvent plus de la "course de fond" que du "sprint". Nous nous devons donc de rester extrêmement vigilants à ce niveau et de développer encore nos outils de pilotage de gestion.

Notre Contrat pluriannuel d'Objectif et de Moyen est arrivé à échéance fin 2025. Dans le contexte de la transformation de l'offre et de déploiement de la réforme SERAFIN-PH, les finalités des CPOM vont évoluer et ce, très certainement vers le déploiement de contrats "inter-organismes gestionnaires", visant à l'atteinte d'objectifs communs à l'échelle des territoires d'intervention et ainsi à accompagner le déploiement de la transformation de l'offre.

Parallèlement, le développement des actions de mécénat et de partenariat demeure un enjeu important de diversification des ressources de l'Adapei33. Si cet axe de travail ne substituera jamais les financements publics qui sont nécessaires à l'accomplissement de nos missions, il doit pour autant nous permettre d'améliorer le quotidien des établissements et services au travers d'une contribution au financement de travaux de rénovation, d'investissement, de développement de projets éducatifs... tout en permettant un meilleur et plus large repérage de notre association et de son action.

Le développement ciblé de l'offre et les enjeux d'investissement constituent des leviers importants de la qualité d'accompagnement

En 2025-2026, le développement de l'offre d'accompagnement demeurera ciblé et pensé en complément des besoins identifiés au niveau du terrain. Le déploiement de l'équipe mobile "Personnes Handicapées Vieillissantes",

et notre réponse à l'appel à projet visant à la constitution d'une équipe mobile dédiée aux personnes porteuses de TSA complexes en sont des illustrations. En 2026, l'Adapei33 participera également à la poursuite du déploiement des Pôles d'Appui à la Scolarité au sein du département de la Gironde.

Sur le versant immobilier, les enjeux d'investissement à l'échelle associative sont conséquents. Si l'outil PPI interne, développé en 2025, demeurera l'outil de pilotage privilégié de l'investissement courant en 2026, les projets d'envergure se travaillent en lien direct avec nos financeurs. Le chantier de la reconstruction de la MAS de Biganos se poursuivra, tandis que la construction du projet d'internat du Médoc se poursuit en lien avec l'Agence Régionale de Santé. Plus globalement, l'établissement d'un véritable schéma directeur de gestion du patrimoine immobilier constitue aujourd'hui une priorité associative.

Il en est de même de l'évolution de nos systèmes d'information, où le déploiement du plan directeur informatique constitue un axe de travail stratégique, notamment en regard de la mise en œuvre de la transformation de l'offre, où l'interopérabilité des systèmes d'information constituera une pierre angulaire. Le travail de veille est particulièrement important et conséquent à ce niveau. Les questions touchant à la sécurité informatique et à la protection des données personnels y sont également prépondérantes.

Par ailleurs, l'évolution de nos systèmes de gestion (comptabilité, paie, gestion des temps, SIRH, dématérialisation, facturation commerciale) constitue une feuille de route à part entière.

La dynamique de gestion des emplois et des parcours professionnels, un enjeu de fidélisation, d'attractivité et d'adaptation

Les enjeux de fidélisation et d'attractivité des professionnels demeurent primordiaux pour notre association. Dans ce contexte, la mise en œuvre d'une dynamique de gestion des emplois et des parcours professionnels revêt une importance

forte.

Cette dernière se trouve d'autant plus renforcée du fait de la mise en œuvre de la transformation de l'offre d'accompagnement. En effet, cette dernière imposera une évolution profonde des organisations, rendant indispensable une gestion par anticipation des emplois et des parcours professionnels. Il nous faudra ainsi anticiper les compétences nécessaires pour soutenir des accompagnements plus modulaires, inclusifs et coordonnés, tout en sécurisant l'attractivité des métiers.

Cette dynamique implique de renforcer la formation continue, de favoriser la polyvalence maîtrisée et de structurer de véritables trajectoires professionnelles. Elle nécessite aussi de repenser les modes de management et de coopération pour soutenir l'engagement des équipes.

Il s'agit ici d'une condition sine qua non de la réussite de la transformation de l'offre.

5. Tisser et entretenir des partenariats de proximité au service de parcours réellement inclusifs

Le développement des partenariats territoriaux constitue un levier essentiel de la transformation de l'offre d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Il répond à un enjeu central : garantir des parcours continus, lisibles et adaptés, en s'appuyant sur l'ensemble des ressources présentes dans les territoires de vie.

Cette dynamique vise à dépasser les logiques institutionnelles cloisonnées pour construire des coopérations opérationnelles entre établissements médico-sociaux, écoles, services de santé, collectivités, associations, acteurs de droit commun et économiques... Elle doit permettre de renforcer l'intervention précoce, de soutenir la scolarisation inclusive, l'insertion socio-

professionnelle et de proposer des réponses modulaires, ajustées aux besoins évolutifs des personnes et de leurs familles.

Le développement des partenariats doit également faciliter la mutualisation des compétences, l'innovation organisationnelle et la coordination des interventions, tout en sécurisant les transitions entre les différents temps et lieux de vie. Enfin, ils doivent contribuer à ancrer l'accompagnement dans l'environnement réel des personnes, en favorisant leur participation sociale et l'accès effectif à leurs droits.

Cette approche territoriale, à l'échelle des Pôles Territoriaux de Solidarité du Département de la Gironde, conditionne la réussite d'une offre plus inclusive, cohérente et centrée sur les parcours et constitue la dynamique dans laquelle notre association doit pleinement s'inscrire.

En conclusion

En 2025 et 2026, l'enjeu, pour l'Adapei33, est de s'adapter à un environnement et des politiques publiques en pleine mutation tout en ne perdant pas de vue son "ADN" et ses valeurs afin de permettre l'accompagnement de parcours de vie respectueux des souhaits et attentes des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Notre projet associatif 2024-2028 doit ainsi rester notre boussole afin de ne pas perdre notre cap !

A

AAH :	Allocation aux Adultes Handicapés
APV :	Assistance au Projet de Vie
ARS :	Agence Régionale de Santé

C

CCAS :	Centre Communal d'Action Sociale
CDAPH :	Commission Départementale d'Accès aux droits des Personnes Handicapées
CLS :	Contrat Local de Santé
COJ :	Centre Occupationnel de Jour
CPOM :	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CRA :	Centre Ressources Autisme
CVS :	Conseil de la Vie Sociale

D

DAA :	Délégué à l'Action Associative
-------	--------------------------------

E

EA :	Entreprise Adaptée
EMA :	Équipe Mobile Autisme
EHPAD :	Établissement d'Hébergement pour Personne Âgée Dépendante
ESAT :	Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail
ESMS :	Établissements et services Sociaux et Médico-Sociaux
ETP :	Équivalent Temps Plein

F

FALC :	Facile À Lire et à Comprendre
FAM :	Foyer d'Accueil Médicalisé
FH :	Foyer d'Hébergement
FO :	Foyer Occupationnel

G

GCSMS :	Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale
GPEC :	Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

H

HAD :	Hospitalisation À Domicile
HAS :	Haute Autorité de Santé

I

IME :	Institut Médico-Éducatif
IMPro :	Institut Médico-Professionnel

L

LF :	Logement-Foyer
------	----------------

M

MAS :	Maison d'Accueil Spécialisée
MDPH :	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MOT :	Milieu Ordinaire de Travail

O

OETH :	Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés
--------	---

P

PCH :	Prestation de Compensation du Handicap
PTA :	Plateforme Territoriale d'Appui
PPI :	Plan Pluriannuel d'Investissement

Q

QVT :	Qualité de Vie au Travail
-------	---------------------------

R

RAE :	Reconnaissance des Acquis de l'Expérience
RQTH :	Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
RSE :	Responsabilité Sociétale des Entreprises

S

SAMSAH TSA :	Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
SAVS :	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SERAFIN-PH :	Services et Établissements - Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées
SESSAD :	Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
STP :	Section à Temps Partiel

T

TSA :	Troubles du Spectre de l'Autisme
-------	----------------------------------

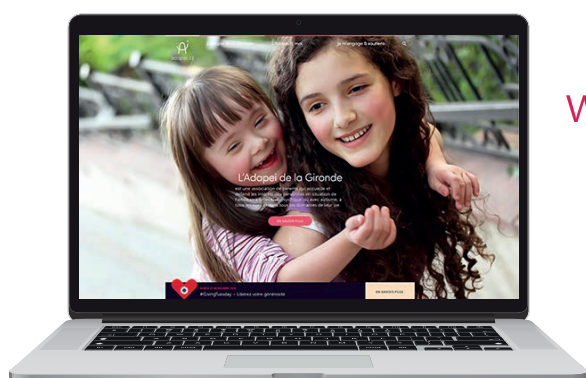
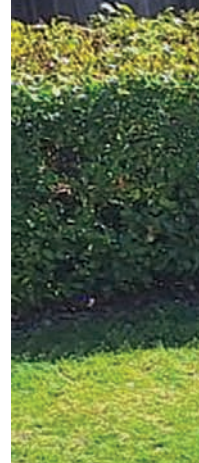
U

UE :	Unité d'Enseignement
UEE :	Unité d'Enseignement Externalisée
UEMA :	Unité d'Enseignement Maternelle Autisme
ULIS :	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
UNAPEI :	Union Nationale des Associations de Parents et amis de personnes handicapées mentales

V

VAE :	Validation des Acquis de l'Expérience
-------	---------------------------------------

Actualités
Agenda
Informations
Parutions
Offre de services
Offre commerciale
Etc...



www.adapei33.com



www.entreprise.adapei33.com
www.chateau-de-villambis.com

